



La **LETTRE**
de la **SÉCURITÉ**
INTÉRIEURE

juillet 2024



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	3
LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	4
L'ACTUALITÉ DU CRSI	5
DERNIÈRE MINUTE	9
SÉCURITÉ INTÉRIEURE : RECENSION	12
Antisémitisme : une haine banalisée	12
Le narcotrafic en France : Rapport des sénateurs Jérôme Durain et Étienne Blanc	14
Chiffres de l'insécurité	16
Les alternatives à la détention	17
Faits divers	19
DOSSIER SPÉCIAL JEUX OLYMPIQUES	24
Interview de Frédéric Veaux, Directeur général de la police nationale	25
Interview de Christian Rodriguez, Directeur général de la gendarmerie nationale	28
Les armées au cœur des JO	33
Projection sur les menaces	36
La gestion des zones sensibles pendant les JO	39
La réponse opérationnelle de sécurité civile	40
Autorisation de la vidéoprotection algorithmique	43
L'hôpital à l'épreuve des JO	44
Organisation du soutien médical des forces de sécurité intérieure pendant les JO	45
Les Jeux Olympiques et Paralympiques en chiffres	47
Le village olympique	50
Les effets bénéfiques attendus des JO	51
Les coûts économiques et sociaux attendus des JO	53
TÉMOIGNAGE D'UN MAGISTRAT	56
La Justice française a perdu trop de batailles mais n'a peut-être pas perdu la guerre	56
FOCUS LITTÉRAIRE	59
DERNIÈRES PUBLICATIONS DU CRSI	61
ILS NOUS SOUTIENNENT	62



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



THIBAUT DE MONTBRIAL

Chers amis,

Après une séquence électorale inattendue et alors que les négociations battent leur plein pour construire un gouvernement, la France entre dans la dernière ligne droite de la préparation des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris prévus cet été.

Assurer la sécurité d'un événement de cette ampleur est inédit pour notre pays. Les Jeux Olympiques constituent la seule réunion en un point donné du globe de délégations venues du monde entier, avec leurs athlètes, leurs journalistes, et leur public. Ce n'est pas seulement l'événement le plus suivi au monde ; c'est le seul qui concerne directement tous les pays de la planète.

Dans un contexte international de plus en plus instable et dans une France de plus en plus violente, le défi est majeur. Il implique l'ensemble de nos forces de sécurité intérieure dont il n'était pas prévu que plus de 30 unités de forces mobiles soient mobilisées en Nouvelle-Calédonie. Nos armées sont à pied d'œuvre. La sécurité privée, mobilisée. Et le reste du territoire national doit naturellement continuer à être protégé.

Tout ce qui devait être dit du format de la cérémonie d'ouverture du 26 juillet ou du choix de remettre les médailles en plein air au Trocadéro l'a été. Le temps de l'action est venu. La mission restera gravée dans l'esprit de l'ensemble des personnes appelées à concourir à la réussite de la sécurité de l'événement.

J'appelle chacun à laisser de côté querelles et différends pour œuvrer au succès de ces Jeux, dans une forme d'union qui ne peut que faire le plus grand bien à notre Nation. Espérons que fierté et concorde seront au rendez-vous !

Avant cela, un événement moins identifié du grand public se profile : la tenue dans les Deux-Sèvres d'un rassemblement contre les méga-bassines à l'appel d'associations d'ultragauche, avec en point d'orgue une manifestation le 20 juillet dont on espère qu'elle ne donnera pas lieu aux exactions qu'avaient subis nos gendarmes le 25 mars 2023 à Sainte-Soline.

Pour plonger dans cet été particulier, le CRSI vous propose ce numéro spécial de notre Lettre de la Sécurité Intérieure consacré aux Jeux Olympiques de Paris, avec notamment une interview des directeurs généraux de la gendarmerie Christian Rodriguez et de la police Frédéric Veaux, que je remercie chaleureusement de s'être ainsi livrés en marge d'un agenda pour le moins chargé.

À tous, je souhaite une bonne lecture et un bel été.

Bonne lecture !
Thibault de MONTBRIAL
Président du CRSI



LE MOT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

GUILLAUME LEFÈVRE



Chers lecteurs, chers amis,

Je suis ravi de vous dévoiler le programme de notre Lettre de la Sécurité Intérieure de juillet.

Cette édition se distingue des précédentes en accordant une place prépondérante au sujet d'actualité de cet été : les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Nous le savons, la France aura l'honneur d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques. Cet événement exceptionnel représente une opportunité unique pour le pays de se mettre en valeur sur la scène internationale. Il est également l'occasion d'apporter un peu de cohésion nationale dans un contexte social et politique troublé.

La sécurité des athlètes, des spectateurs et des officiels sera en enjeu majeur de cette séquence estivale.

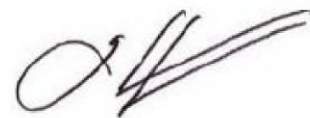
Des mesures sans précédent seront mises en place pour garantir le bon déroulement des Jeux et protéger tous les participants.

La lettre vise dans ce contexte exceptionnel à examiner en détail les dispositifs mis en place pour sécuriser les sites sportifs, les transports, les hôpitaux et tous les lieux susceptibles d'être fréquentés par les visiteurs.

Elle s'intéresse également aux forces et aux technologies qui seront utilisées pour assurer la sécurité des Jeux. Cela inclut la vidéoprotection, la reconnaissance faciale, la cyberdéfense et le déploiement de forces de l'ordre spécialisées.

Notre revue vous apportera un éclairage complet sur les enjeux de ce grand événement. Vous découvrirez les défis à relever, les solutions mises en place et les moyens déployés pour garantir la sécurité de tous les participants.

Merci à tous pour votre fidélité, et excellente lecture à tous !



Guillaume LEFÈVRE
Secrétaire général du CRSI



L'ACTUALITÉ DU CRSI

COLLOQUE DE LA PENSÉE MILITAIRE DE L'ARMÉE DE TERRE

Le 7 mai, dans le cadre du Colloque de la pensée militaire de l'Armée de Terre, Thibault de Montbrial est intervenu sur le sujet "La guerre demain ?" et a introduit les problématiques liées à l'action des forces armées sur le territoire national.



CONFÉRENCE SUR LES FRÉRISTES EN EUROPE

Le mercredi 15 mai, Florence Bergeaud-Blacker, Docteur en anthropologie, chercheuse au CNRS et membre du comité stratégique du CRSI organisait un colloque international au siège de la Région Île-de-France.

Des scientifiques de différents pays européens sont intervenus dans le cadre de cette journée composée de quatre sessions :



- Particularités des islamismes européens
- Les islamismes dans les différents pays européens
- Les islamismes et leurs alliances
- Islamismes, prévention et réponses

Liste complète des intervenants de ce colloque : Dr Sergio Altuna Galan, Dr Sameh Egyptson, Dr Eliane Ettmüller, Dr Andreas Jacobs, Sir John Jenkins, Dr Magnus Norell, Dr Damon Lee Perry, Dr Susanne Schröter, Dr Heini i Skorini, Dr Lorenzo Vidino, Dr Tommaso Virgili.

CONFÉRENCE À LIMOGES

Le 16 mai, sur invitation de la CCI de Limoges Haute-Vienne et du président de Limoges Métropole, Thibault de Montbrial donnait une conférence devant une cinquantaine de décideurs économiques sur le thème "Les territoires face à l'enjeu de la sécurité publique".



INTERVENTION DEVANT LES ÉLUS DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Le 31 mai, sur invitation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de son président Laurent Wauquiez, Thibault de Montbrial intervenait devant 300 élus du département du Rhône et de la Métropole de Lyon sur la thématique “Renforcer la sécurité dans nos communes”.



CONFÉRENCE ORGANISÉ À PARIS PAR LE CAFÉ LAÏQUE BRUXELLES



Le 10 juin, le président du CRSI, Thibault de Montbrial était présent aux Salons Hoche sur invitation de l’anthropologue et spécialiste de l’islam, Florence Bergeaud-Blackler et de Fadila Maaroufi, directrice de l’Observatoire des fondamentalismes à Bruxelles. Le thème de la conférence était le suivant : “Faire face à l’islamisme”.

“

“L’islamisme [...] sous l’impulsion des Frères musulmans, des salafistes et de services d’États étrangers à vocation à détruire notre société, ses valeurs et sa cohésion.”



RENCONTRE AVEC LES ÉTUDIANTS DU CRSI

Le 24 juin s'est tenue la réunion inaugurale des étudiants du CRSI en présence de Thibault de Montbrial. 40 jeunes ont répondu présent pour partager leur intérêt sur les sujets sécuritaires et de souveraineté dans un cadre chaleureux. Prochain RDV des étudiants en juillet.



ooo +
ÉTUDIANT/ÉTUDIANTE ?
REJOINS-NOUS,
"LES ÉTUDIANTS DU CRSI" SERONT
RAVIS DE TE T'ACCUEILLIR !



“

Je suis étudiante en droit et en informatique, et je suis venue ce soir pour rencontrer d'autres étudiants et jeunes professionnels qui ont le même état d'esprit que moi, et qui considèrent que les questions de sécurité sont importantes aujourd'hui.

Jeanne

“

Je suis ravi d'être ici pour pouvoir échanger avec les étudiants qui se sentent concernés par ces sujets-là. Je crois qu'il y a un véritable enjeu sur ces questions et que des choses vont se passer dans les prochaines semaines et dans les prochains mois. Il faut qu'on soit présent, il faut que la jeunesse soit représentée. Donc je suis très heureux d'être là, merci pour l'organisation et merci pour l'invitation.

François

“

Mon adhésion au CRSI s'exprime notamment par l'intérêt que je porte au sujet régalien, à la sécurité et au défi qui portent sur ces sujets-là. Je pense que le CRSI est le seul cercle actuel qui rassemble à la fois des universitaires, des juristes, des membres des forces de l'ordre et des politiques qui ont la capacité de répondre aux défis contemporains : insécurité, montée de l'islamisme, maîtrise de l'immigration. Ce cercle, par sa pluridisciplinarité, dispose d'une grande légitimité pour exprimer sur ces sujets.

Alichane



DERNIÈRE MINUTE

Nous apprenons avec grand plaisir que **Florence Bergeaud-Blackler** et **Frédéric Encel**, membres du Comité stratégique du CRSI, sont nommés au grade de **Chevalier de la Légion d'Honneur** dans le décret du 3 juillet 2024 portant promotion et nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Nous leur adressons nos félicitations les plus chaleureuses.



Florence Bergeaud-Blackler est anthropologue et chargée de recherche au CNRS. Retrouvez ses dernières publications ici :



Frédéric Encel est directeur de recherche et maître de conférence en université. Retrouvez ses dernières publications ici :



DANS LES MÉDIAS

Le 15 mai, Béatrice Brugère était l'invitée des Grandes Gueules sur RMC pour parler de l'attaque du fourgon pénitentiaire au péage d'Incarville dans l'Eure. [Lien vidéo](#)

“

"Ce drame n'est pas illogique compte tenu du manque de prise de conscience des enjeux de sécurité".



Le 15 mai, Thibault de Montbrial était reçu dans la Matinale de CNEWS/EUROPE 1 sur l'attaque du fourgon pénitentiaire à Incarville. [Lien vidéo](#)



“

"On parle rarement des surveillants des administrations pénitentiaires. Ces derniers sont de plus en plus victimes de pressions des détenus, à l'extérieur également, sur leur famille et ils sont souvent agressés car reconnus dans leur vie privée."

Le 22 juin, Florence Bergeaud-Blackler était invitée à la rencontre officielle de l'Équipe des Lyonnaises à l'Intercontinental de Lyon. Cet événement a été l'occasion d'aborder l'importance des femmes dans le débat public.



Le 24 juin, Thibault de Montbrial publiait une tribune dans Le Figaro.

« Comment le futur gouvernement pourra-t-il résoudre le problème de l'insécurité ? »



DESSINS : FABIEN CLARIFOND
THIBAUT DE MONTBRIAL

La sécurité devra être la priorité du prochain gouvernement, argue l'avocat*, qui fournit des pistes pour répondre à l'inquiétude des Français.

La sécurité figure sans doute parmi les défis les plus urgents pour le prochain gouvernement. Structuellement bien sûr, puisque le résultat des élections européennes et l'ensemble des sondages démontrent qu'il s'agit là d'un sujet de préoccupation majeur quelles que soient la couleur politique ou l'origine géographique de nos compatriotes. Il ne s'agit pas d'un simple « ressenti » comme certains aiment encore à le dire, mais d'une réalité. Les derniers chiffres de la délinquance sont en effet très préoccupants, tant en valeur absolue qu'en tendance. Un exemple parmi mille recueillis ces derniers temps auprès de mes nombreux interlocuteurs élus locaux ou fonctionnaires : le vice-président d'une région me confiait début juin que la violence ne montait plus « de mois en mois », mais désormais « de semaine en semaine ». Le nouvel exécutif va devoir agir vite.

Le premier défi sécuritaire sera d'assurer la sécurité des Jeux olympiques et celle de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire national pendant cet événement majeur. Sauf survenance de faits d'une particulière gravité, il ne me semble pas envisageable de revenir sur le travail important réalisé depuis des années par le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, avec l'ensemble des équipes mobilisées, à commencer par la préfecture de police de Paris sous la houlette rassurante du préfet de police Laurent Nuñez.

Mais la sécurité restera une priorité après des JO dont une lucide inquiétude n'empêche naturellement pas de souhaiter ardemment la réussite.

C'est pourquoi il me semble indispensable d'adapter l'organisation du ministère de l'Intérieur afin d'optimiser la capacité de ses équipes. Face à un continuum de menaces globales aux origines très diverses, susceptibles de mobiliser au-delà des seules forces de sécurité intérieure, il faut renforcer la coordination entre les cabinets des ministres de l'Intérieur et des Armées, avec la présence formalisée d'un conseiller militaire à Beauvau et de conseillers police et gendarmerie à l'hôtel de Brienne.

« Face à un continuum de menaces globales aux origines très diverses, susceptibles de mobiliser au-delà des seules forces de sécurité intérieure, il faut renforcer la coordination entre les cabinets des ministres de l'Intérieur et des Armées »

Face aux crises variées (violences urbaines, terrorisme, accidents collectifs ou industriels, événements climatiques...) qui se produisent de façon toujours plus rapprochée, il me paraît désormais indispensable de pérenniser au ministère de l'Intérieur un CPCO (Centre de planification et de conduite des opérations) sur le modèle (évidemment adapté) de celui des armées situé à Balard. La Sécurité civile y jouerait un rôle important, et les différents partenaires interministériels susceptibles d'être impliqués y auraient chacun leur

place. L'idée serait de pérenniser en l'adaptant, le Centre de commandement stratégique mis en place pour les JO.

Au-delà de ces réflexions tactiques, l'état du pays et la multiplicité des crises conduisent à réfléchir au périmètre même du ministère de l'Intérieur. L'accompagnement de nos régions et territoires d'outre-mer pourrait ainsi justifier de recréer un ministère autonome.

Et l'immigration, dont j'ai maintes fois eu l'occasion de souligner qu'il s'agissait de la mère de toutes les batailles, me semble éligible à un ministère délégué ou à un secrétariat d'État.

Il s'agit là de pistes de réflexion sur la façon la plus efficace de reprendre la main dans un contexte sécuritaire dégradé, et des idées opérationnelles claires peuvent y être rapidement associées. Mais la clé réside dans la détermination des femmes et des hommes dévoués à la sécurité de nos compatriotes : policiers, gendarmes, militaires, mais aussi policiers municipaux, douaniers et surveillants pénitentiaires. Nos prochains gouvernants devront tous leur apporter un soutien sans faille dans les moments les plus compliqués. Cela commencera par l'impérieuse nécessité d'assumer enfin une cohérence politique entre le premier ministre et les ministres de l'Intérieur et de la Justice. Ce serait une première depuis quatorze ans, et ce serait déjà en soi un grand pas de franchi pour la sécurité de nos compatriotes. ■

*Avocat au barreau de Paris, Thibault de Montbrial est président du Centre de réflexion sur la sécurité intérieure. Dernier livre paru : « Osons l'autorité » (L'Observatoire, 2020).

Le 26 juin Thibault de Montbrial était l'invité de la Matinale sur CNEWS/EUROPE 1, l'occasion de revenir sur le viol antisémite d'une préadolescente de 12 ans commis à Courbevoie. [Lien vidéo](#)

“

“Depuis le 7 octobre l'injonction n'était pas une injonction contre ceux qui ont commis le massacre, c'était une injonction contre les juifs et cette petite fille l'avait subie au sein de son collègue, c'est ça la vérité, c'est ça l'antisémitisme en France.”



SÉCURITÉ INTÉRIEURE : RECENSION ANTISÉMITISME : UNE HAINE BANALISÉE

Les massacres perpétrés par le Hamas le 7 octobre et la riposte à Gaza ont “libéré” une hostilité anti juive nourrie. Les chiffres révèlent une forte augmentation de l’antisémitisme en France qui devient banalisé et décomplexé.

Une inquiétude croissante au sein de la communauté juive¹

- **86% des Français de confession juive** craignent d’être d’avantage victimes d’un acte antisémite (moquerie, insulte, agression physique, tag, etc.) depuis le 7 octobre.
- **35% des 18-24 ans** ont le “sentiment qu’il est justifié de s’en prendre à des juifs en raison de leur soutien à Israël”(21% pour toute la population française).
- **92% des juifs** ont le sentiment que l’antisémitisme est un “phénomène répandu”.
- **94% des juifs** ont le sentiment que l’antisémitisme est “en augmentation”.

- **76% de l’ensemble de la population** constate désormais “la force de l’antisémitisme en France”².
- **Pour 57% des Français** en général (73% pour ceux de confession juive) la “haine d’Israël” est la 1^{ère} cause expliquant l’antisémitisme.

“

“La communauté juive est la seule à qui on demande des comptes sur ce qui se passe dans un autre pays.”

Dominique Reynié
Directeur de Fondapol

La plus forte communauté juive d’Europe est française : environ **500.000 individus**.

¹ [Enquête réalisée par l’IFOP](#) pour l’antenne française d’American Jewish Committee en partenariat avec la Fondation pour l’innovation politique (Fondapol), avril 2024, parue dans [Le Parisien](#), 04/05/2024

² Selon la formule du politologue Dominique Reynié



Les actes antisémites prospèrent

35% des moins de 25 ans estiment justifié de s'en prendre aux juifs en raison de leur soutien supposé à Israël.

“

“Pas sûr qu'en septembre prochain, beaucoup de juifs aillent dans cette école. Est ce normal en France d'avoir peur d'aller en cours ?”

Dominique Reynié
En parlant de Sciences Po

25% des juifs ont été victimes d'un acte antisémite, de la moquerie à l'agression physique.

Une forte peur de l'avenir

- 80% ressentent une peur de l'avenir depuis le 7 octobre.
- 33% des sondés disent avoir réduit ou arrêté leur déplacement en Uber.
- 44% ne portent plus de kippa dans la rue par crainte d'être pris à partie.

Le constat est également alarmant du côté des poursuites judiciaires puisque très peu de victimes portent plainte.

- 86% des victimes renoncent, convaincus à 43% que la démarche n'aboutira pas.

L'antisémitisme reste un problème majeur.

Chez les personnes interrogées de confession musulmane :

- 59% estiment que les “juifs ont trop de pouvoir dans les médias” (5 points de plus qu'en 2022).
- 56% considèrent qu'ils “utilisent dans leur propre intérêt leur statut de victimes de génocide nazi” (+14 points).

76% des Français considèrent que l'antisémitisme concerne tout le monde.



LE NARCOTRAFIC EN FRANCE : Rapport des sénateurs Jérôme Durain et Étienne Blanc

L'émergence de produits nouveaux et la banalisation des drogues dures³

Jamais la drogue n'a été autant produite dans le monde, jamais elle n'a été autant distribuée.

- **3^{ème} activité** dans le monde après le pétrole et l'alimentaire.
- **1^{ère} activité** criminelle selon l'ONU, ce qui représente **8% du commerce mondial**.

Le secteur de la drogue générerait en France environ **3 milliards d'euros** par an et impliquerait **240.000 personnes** pour le seul trafic de cannabis.

Le cannabis

Le cannabis reste de loin la drogue la plus répandue dans le monde : **219 millions de personnes** (soit 4,3% de la population mondiale) en ont consommé en 2021, contre 192 millions en 2018.

C'est davantage que toutes les autres drogues réunis.

La cocaïne

Le phénomène le plus marquant des dix dernières années est l'explosion du trafic de cocaïne. Le constat de l'ONUDC est sans appel :

“

“Le monde connaît actuellement une augmentation massive et prolongée de l'offre et de la demande de cocaïne.”

Depuis 2015, les saisies mondiales sont en augmentation constante.

Il y a 3 grands pays producteurs (plus de la moitié de la cocaïne mondiale) : le **Pérou**, la **Colombie** et la **Bolivie**.

Les drogues de synthèse

Elles sont fabriquées sans matières naturelles et peuvent ainsi être produites près du lieu de consommation. Elles ne nécessitent pas de compétences particulières ni d'installations lourdes.

Au total,
897 nouvelles drogues de synthèse
ont été répertoriées au niveau européen.

L'Europe, en particulier l'Europe de l'Est, les Pays-Bas et la Belgique, est devenue un lieu de production où sont implantés des dizaines de laboratoires clandestins.

³ [Rapport de la commission d'enquête du Sénat](#) sur l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier, 14/05/2024



Un blanchiment tentaculaire

“3,5 milliards d’euros au minimum” sont générés chaque année par le narcotrafic et échappent aux autorités, révèle le ministre de l’Économie et des Finances.

Un phénomène qui touche désormais l’intégralité du territoire national

Le narcotrafic a gagné les villes petites et moyennes et les zones rurales.

Certaines zones sont submergées par une arrivée massive de cocaïne. Le port du Havre et les outre-mer (Guyane et Antilles notamment) sont particulièrement exposés.

L’OCLCO estime qu’entre **80% et 90%** du nombre total des règlements de comptes, des meurtres et des tentatives de meurtres entre délinquants s’expliquent par des différends liés au trafic de stupéfiants.

La population est de plus en plus jeune et nombreuse sur les points de deal. Les mineurs occupent une place importante dans cet écosystème.

L’incarcération des trafiquants ne suffit pas à mettre un terme à l’activité délinquante de beaucoup d’entre eux.

La lutte contre le narcotrafic

Une coopération internationale défailante

Il subsiste des “trous noirs”, des États non coopératifs que le droit international ne permet pas de contraindre.

Des blocages persistent avec des interlocuteurs comme le Maroc ou encore les Émirats Arabes Unis.

La coopération est mieux engagée du côté européen grâce aux agences Europol et Eurojust, deux acteurs efficaces de coopération policière et judiciaire.

Des territoires d’outre-mer abandonnés par l’État

Des services sont sous dotés avec des effectifs loin d’être suffisants pour faire face à l’intensification du trafic de stupéfiants et face à la violence qui en résulte. Les outils utilisés et les moyens accordés sont clairement insuffisants.

Sur un vol provenant de la Guyane ou des Antilles en direction de la métropole, la moitié des passagers peuvent être des passeurs.

Des contrôles sur 100% des vols, ce qui avait pourtant été recommandé par le Sénat en 2020, n’ont été mis en place qu’en 2022, soit 20 ans après que les Pays-Bas ne l’aient fait pour les vols en provenance du Suriname.⁴

Entre leur mise en place et le 31 janvier 2024, ils ont permis la saisie d’une tonne de cocaïne transportée par 680 “mules”.

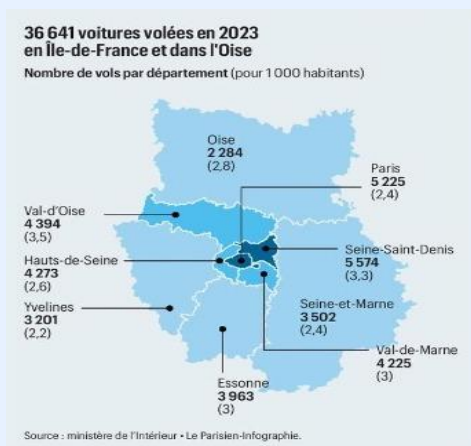
⁴ [Rapport du Sénat](#) Mettre fin au trafic de cocaïne en Guyane : l’urgence d’une réponse plus ambitieuse, 2020



CHIFFRES DE L'INSÉCURITÉ

Un autre regard sur le vandalisme : le vol de voiture.

La région Île de France est la plus touchée par les vols de voiture⁵.



34.357 véhicules franciliens ont été dérobés à leur propriétaires en 2023,

soit **94 vols par jour** en moyenne.⁶

Le top 10 des voitures les plus volées en région parisienne en 2023

Modèle	Nombre de vols
1 Renault Clio	936
2 Toyota RAV4	664
3 Renault Mégane	575
4 Peugeot 208	485
5 Peugeot 3008	418
6 Renault Master	366
7 Toyota C-HR	329
8 Citroën C3	259
9 Renault Trafic	250
10 Lexus NX	214

Source : GIE Argos, Groupement des assureurs français pour l'identification et la restitution des véhicules volés. - Le Parisien-Infographie.

⁵ [Le Parisien](#), 30/05/2024

⁶ [Ministère de l'Intérieur](#), 31/01/2024

Un cambriolage toutes les trois minutes⁷

La France est devenue en deux ans la championne d'Europe des cambriolages. Les infractions se multiplient et inquiètent la population et les forces de l'ordre notamment en vue des JO de cet été.

- **223.280 cambriolages** en 2024 soit + 4% en un an,
- **600 cambriolages** par jour,
- **1 cambriolage** toutes les **3 minutes**,
- **68% des cambriolages** sont liés à une intrusion contre seulement 35% en Europe,
- **La moitié** des cambriolages en France ont lieu **le week-end**,
- **76% des cambriolages** ont lieu entre 19h et 5h.

Face à cette situation, le ministère de l'Intérieur a mis en place l'**Opération Tranquillité Vacances**, qui permet aux citoyens de signaler leur absence à la police ou à la gendarmerie en cas d'absence prolongée. Ces derniers mettent alors en place des patrouilles pour lutter contre les cambriolages.

Ce dispositif est particulièrement important cette année, car de nombreux Franciliens ont prévu de quitter la région parisienne pendant les vacances et la période des Jeux Olympiques.

⁷ [Le Figaro](#), 26/06/2024



LES ALTERNATIVES À LA DÉTENTION, DONT LES RÉSULTATS SONT CONTESTÉS

D'après un rapport du Conseil de l'Europe⁸, repris par Le Figaro⁹, la France se distingue comme l'un des pays européens les plus proactifs en matière de probation. Ce système alternatif à l'incarcération, qui vise la réinsertion sociale des délinquants, connaît un essor notable en France.

Malgré ce constat positif, des professionnels alertent sur la qualité du suivi des personnes placées en probation et estiment que des améliorations sont nécessaires.

La France affiche un taux de probation de **283 mesures édictées** l'an dernier pour 100.000 habitants. Soit **le double** de la moyenne édictée par les autres pays.

Des équipes débordées

En France, plusieurs alternatives à la détention existent comme la surveillance électronique, les travaux d'intérêt général, l'assignation à résidence, la semi-liberté ou encore la libération conditionnelle.

- Au 31 janvier 2023, **1.330.838 personnes** étaient placées sous surveillance de trente services de probation.
- **164 personnes** sur **100.000 habitantes** bénéficient d'une mesure de probation.

“

“Le vrai problème n'est pas celui de la quantité de mesures annoncées, mais bien celui de la qualité du suivi.”

Un avocat pénaliste du Sud-Ouest

La charge de travail des conseillers de probation est excessive. Chaque agent gère **plus de 100 dossiers**, loin de l'objectif initial de 60 dossiers par personne.

Plus de **16.000 personnes** sous bracelet électronique en France.

“

“La justice abuse du bracelet électronique, faute de place en prison en nombre suffisant.”

Ancien procureur général

⁸ [Conseil de l'Europe, Rapport annuel 2024](#)

⁹ [Le Figaro, 27/06/2024](#)



Surveillance en France : un nombre record de personnes surveillées en 2023

En 2023, plus de **24.209 personnes** ont fait l'objet de techniques de renseignement en 2023¹⁰.

- Une augmentation de 15% en un an.
- 7.058 trafiquants présumés ont été espionnés.

“

“La menace liée au trafic de stupéfiant est désormais devenue un enjeu pour le fonctionnement normal de nos institutions.”

Serge Lasvignes, Président de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement CNCTR

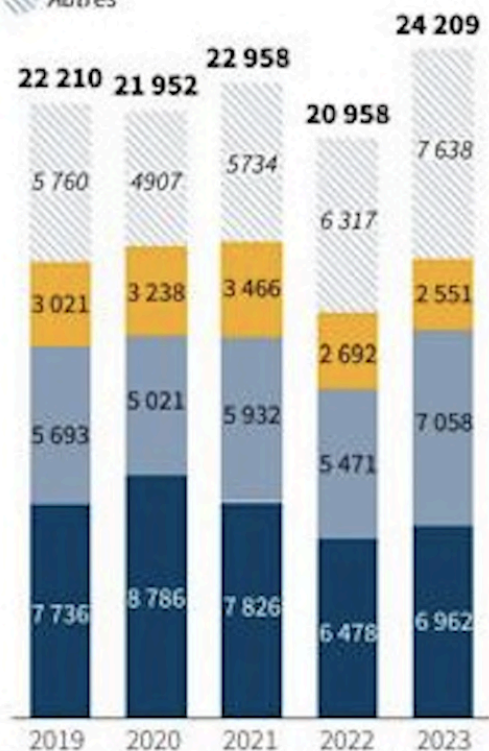
- Plus de **6.962 personnes suspectées de terrorisme**, soit une augmentation de 7,5% en un an.

Une augmentation de **29,1%** des demandes de dispositifs de surveillance a été enregistrée par les services de renseignement français en 2023, portant le total à **94.902**.

24 209 individus ont été surveillés en 2023

Évolution du nombre de personnes surveillées par les services spécialisés de renseignements en France
Au titre de la prévention...

- ... du terrorisme
- ... de la criminalité et de la délinquance organisées
- ... liée au code de la sécurité intérieure*
- ▨ Autres



*C'est-à-dire la prévention des atteintes à la forme républicaine des institutions, des actions tendant au maintien ou à la reconstitution de groupements dissous, des violences collectives de nature à porter gravement atteinte à la paix publique.

Source : Commission nationale des techniques de renseignement

¹⁰ [Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement, Rapport d'activité 2023](#)



FAITS DIVERS

Le 26 avril, un motard de la gendarmerie âgé de 51 décède près de Bayeux (Calvados) dans un accident de la route au cours d'une intervention.

4 policiers tués en 2023 dans l'exercice de leurs missions contre 1 en 2022 et 3 en 2021.

Le 27 avril, une adolescente de 15 ans est grièvement blessée à l'arme blanche à Châteauroux (Indre), elle succombe à ses blessures plus tard dans la journée.

Le 27 avril, un surveillant pénitentiaire de 26 ans, hors service, est reconnu et agressé par trois hommes âgés de 41, 31 et 30 ans, déjà connus des services de police, dans le XIII^e arrondissement de Paris.

Le 27 avril, un homme ouvre le feu à plusieurs reprises avec une Kalachnikov à Aulnays-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et blesse grièvement un adolescent de 16 ans.

Le 27 avril, une adolescente est victime d'un viol en pleine rue à Perpignan (Pyrénées-Orientales) par un homme de 33 ans.

Le 29 avril, à la suite d'un refus d'obtempérer, un chauffard roule sur le pied d'un policier à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis) avant de prendre la fuite.

Le 1^{er} mai, deux hommes âgés de 31 et 24 ans meurent percutés par un automobiliste à la sortie d'une boîte de nuit à Toulon (Var).

Le 1^{er} mai, un homme de 28 ans est grièvement blessé par balle à la suite d'un différend entre deux automobilistes qui dégénère dans le XIII^e arrondissement de Paris.

Le 1^{er} mai, un touriste belge âgé de 29 ans est poignardé à Brest (Finistère) par un homme de 31 ans, déjà connu des services de police, qui s'est enfui d'un hôpital psychiatrique.

Le 1^{er} mai, une adolescente de 16 ans souffrant d'un handicap est violée par un homme dans le XIII^e arrondissement de Paris.

Le 2 mai, une adolescente de 16 ans est poignardée par un autre adolescent de 18 ans à Toulouse (Haute-Garonne).

Le 3 mai, Grégory Sapet, 22 ans, est retrouvé grièvement blessé et nu près de Dijon. Découvert par des promeneurs, il meurt à l'hôpital des suites de ses blessures. Une enquête pour assassinat est ouverte.

Le 4 mai, un homme ouvre le feu en pleine rue à Sevran (Seine-Saint-Denis) faisant au moins un mort (un homme de 29 ans) et 5 blessés.

Le 5 mai, un adolescent de 17 ans est tué par balle dans le 13^e arrondissement de Marseille. La victime décède sur place et plusieurs suspects prennent la fuite.

Le 6 mai, un homme d'une vingtaine d'années est grièvement blessé à coups de couteau à la gare de Juvisy-sur-Orge (Essonne).

Le 7 mai, vingt véhicules brûlent à la suite d'un incendie criminel dans le XVI^e arrondissement de Paris.

Le 8 mai, les forces de l'ordre sont agressées par une trentaine d'individus et prises pour cible par des tirs de mortiers d'artifice à Viry-Châtillon (Essonne). Un des agresseurs, âgé de 17 ans, est interpellé.

5.492 agents ont été blessés par des violences en 2023
soit **15 par jour**



Le 9 mai, lors d'une interpellation, deux policiers sont grièvement blessés par balles dans un commissariat dans le XIII^e arrondissement de Paris. L'individu, qu'ils venaient d'arrêter après avoir porté des coups de cutter à une femme de 73 ans, s'est emparé de l'arme de service d'un fonctionnaire et a ouvert le feu.

Le 11 mai, trois policiers sont blessés par un chauffard de 37 ans, alcoolisé et drogué, refusant d'obtempérer à Wittenheim (Haut-Rhin).

Le 11 mai, une mère de famille apprend que sa fille vient d'avoir une altercation avec un groupe de jeunes femmes dans le quartier du Tonkin près de à Villeurbanne (69) et poignarde l'une des agresseuses de sa fille.

Dans la nuit du 11 au 12 mai, un corps démembré est découvert dans une valise sous le pont d'Austerlitz à Paris. L'auxiliaire de vie de la victime, un homme de 34 ans, s'est rendu au commissariat pour avouer le meurtre commis 3 mois auparavant.

Le 13 mai, des émeutes éclatent en Nouvelle-Calédonie. Le 15 mai, les événements prennent une ampleur telle que le Président Emmanuel Macron déclare l'état d'urgence.

Le 13 mai, un homme est agressé à coups de couteau en pleine rue, à Mortagne-sur-Sèvre (Vendée). Malgré l'intervention des secours, l'homme est mort dans l'ambulance.

Le 14 mai, Noah âgé de 4 ans est retrouvé mort au domicile familiale à Stains (Seine-Saint-Denis). Son corps présente des traces de coups et brûlures, sa mère âgée de 27 ans et son beau-père de 30 ans sont placés en garde à vue.

Le 14 mai, un convoi pénitentiaire transportant un détenu est attaqué le mardi 14 mai sur l'autoroute A154 dans l'Eure.

L'attaque cause la mort de deux agents, Arnaud Garcia, 34 ans, marié et futur père, et Fabrice Moello, 52 ans, pacsé et père de deux enfants. Trois autres agents sont blessés, dont un grièvement.

Des assaillants lourdement armés bloquent le fourgon et ouvrent le feu sur les agents, dépassés par la rapidité et la violence de l'attaque. Le détenu, Mohamed Amra, âgé de 30 ans et connu des services de police pour trafic de drogue, enlèvements et tentatives d'homicide, réussit à s'évader.

“

"Les armes de guerre des narcotrafiquants ont été utilisées de façon froide et planifiée contre la force publique et c'est la première fois."

Thibault de Montbrial
Président du CRSI

Le 14 mai, un gendarme mobile de Melun (Seine-et-Marne) de 22 ans est tué par balle en Nouvelle-Calédonie au cours des émeutes.

Le 15 mai, un homme est tué par balle devant un café dans le 20^e arrondissement de Paris par un homme à bord d'un scooter. Les pompiers arrivent rapidement sur place et constatent les blessures extrêmement graves de la victime qui décède peu de temps après.

Le 16 mai, un gendarme, l'adjudant-chef Xavier Salou (46 ans, en couple, père de deux enfants) est tué, par un tir accidentel en Nouvelle-Calédonie.

Le 16 mai, un adolescent âgé de 17 ans est tué d'un coup de couteau à la gorge lors d'une rixe sur les parkings de la fête foraine de Poitiers. La victime était elle-même connue des services de justice.



Le 18 mai, un jeune homme de 25 ans est poignardé dans le RER D entre les stations Châtelet-les-Halles et la gare de Lyon. L'agresseur est maîtrisé par des voyageurs avant d'être interpellé par les policiers et placé en garde à vue.

Le 21 mai, un collégien de 14 ans reçoit un coup de couteau de la part d'un autre élève en plein cours d'EPS au collège Lamartine de Toulouse (Haute-Garonne).

Le 22 mai, un ressortissant tchéchène de 18 ans est interpellé par la DGSI à Saint-Etienne (Loire), après avoir pour projet un attentat islamique pour le JO au stade Geoffroy-Guichard.

Le 23 mai, deux individus sont blessés par balle à Grenoble (Isère). L'une des victimes âgée de 15 ans se trouve entre la vie et la mort.

Le 24 mai, Ayoub âgé de 15 ans est touché par balles dans les Alpes-Maritimes. Il meurt de ses blessures le 26 mai en fin d'après-midi. Les deux auteurs de l'attaque sont en fuite.

Le 25 mai, un homme ouvre le feu avec une kalachnikov en plein centre-ville à Héricourt (Haute-Saône).

Le 26 mai, un homme de 19 ans est blessé par balles dans le 14^e arrondissement de Marseille. La victime est connue des services de police pour des faits de trafic de stupéfiants.

Le 27 mai, un élève de 18 ans agresse son professeur d'anglais à l'aide d'un couteau à Chemillé-en-Anjou (Maine-et-Loire), avant d'être placé en garde à vue.

Le 30 mai, une agression au couteau a lieu à Toulouse (Haute-Garonne). Deux personnes sont blessées, dont un homme de 23 ans, qui doit être hospitalisé en urgence absolue.

Le 3 juin, un homme de 24 ans est tué par un tir d'arme à feu à Châteauroux (Indre). Les agresseurs à moto laissent tomber une arme sur les lieux (une Kalachnikov).

Le 3 juin, un homme ouvre le feu sur des personnes assises à la terrasse d'un kebab à Saumur (Maine-et-Loire). Un jeune homme est tué, un second blessé.

Le 4 juin, un homme meurt après s'être fait percuter par un mineur de 14 ans qui venait d'effectuer un refus d'obtempérer à Clamart.

Le 5 juin, un mineur isolé poignarde son éducateur et met le feu à son centre d'éducation à La tour (Haute-Savoie).

Le 6 juin, une femme blesse sérieusement trois policiers dans la commune de Martigues (Bouches-du-Rhône).

Le 6 juin, une femme de 73 ans a été agressée car selon son agresseur elle roulait trop lentement, son petit-fils quant à lui, a été traîné par terre à Tournefeuille (Haute-Garonne).

Le 6 juin, un homme aspergé d'essence les policiers de la BAC avant de tenter d'y mettre feu à Blagnac, près de Toulouse.

Le 7 juin, un homme est blessé par balle dans le centre-ville de Valence (Drôme), les auteurs ont pris la fuite.

Le 7 juin, un homme de 25 ans est poignardé à mort à Châteauroux (Indre).

Le 8 juin, un CRS est incendié par un cocktail molotov lors d'une manifestation contre la construction de l'autoroute A69 Castres-Toulouse.

Le 8 juin, le corps d'un homme à été retrouvé dans la Seine dans le VII^{ème} arrondissement, près du pont d'Iéna.



Le 9 juin, à la station-service d'Aubervilliers à 5h, un homme a tenté d'agresser les clients armés d'un couteau, il a été interpellé.

Le 15 juin, une jeune fille de 12 ans est violemment agressée et violée par 3 adolescents de 12 à 13 ans. à Courbevoie, en raison de sa religion juive.

Le 16 juin, un homme est poignardé dans le dos à Nantes (Loire-Atlantique) à l'arrêt Gare Maritime.

Le 18 juin, deux afghans tuent un autre afghan à coups de couteau dans une boucherie à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Le 18 juin, à Montélimar (Drôme), un homme tue son supérieur hiérarchique d'un coup de couteau au cou.

Le 19 juin, deux personnes sont blessées à l'arme blanche dans la nuit à Châtelet les Halles (Paris), le pronostic vital d'une victime est engagé.

Le 19 juin, un homme attaque des passants avec un sabre en plein centre-ville de Nice.

Le 19 juin, un homme est abattu par la police après avoir agressé deux personnes avec un tournevis à Aubervilliers.

Le 19 juin, un incendie s'est déclenché dans le groupe scolaire Marcel-Pagnol, dans la banlieue de Lyon (Rhône). Suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant leur implication dans l'incendie, deux adolescents âgés de 13 ans ont été placés sous contrôle judiciaire.

Le 19 juin, un homme de 48 ans tente de poignarder des CRS à Juvisy-sur-Orge (Essonne).

Le 20 juin, un policier ouvre le feu sur une voiture après que cette dernière a renversé un

policier à la suite à un refus d'obtempérer à Bondy (Seine-Saint-Denis).

Le 20 juin, un refus d'obtempérer provoque un accident dans le 15^e arrondissement de Marseille, blessant six personnes, dont trois policiers et deux piétons.

Le 21 juin, deux hommes ont été touchés par balle dans le 14^{ème} arrondissement de Marseille, sur un point de deal.

Le 21 juin, à Marseille, un adolescent de 15 ans est blessé par balle dans une fusillade. Son pronostic vital n'est pas engagé. Plusieurs suspects sont en fuite.

Dans la nuit du 21 au 22 juin, à Ormesson-sur-Marne, des policiers de la BAC interviennent pour un cambriolage en cours. Surpris en flagrant délit, un des voleurs pointe une arme de poing sur les policiers avant d'être maîtrisé, tandis que son complice est interpellé. Deux des policiers sont en état de choc et ont reçu dix jours d'incapacité totale de travail (ITT) psychologique. Les deux cambrioleurs, en situation irrégulière en France, sont placés en garde à vue.

Dans la nuit du 21 au 22 juin, à Paris, un militaire de 28 ans est accusé d'avoir poignardé deux personnes lors d'une rixe dans le XIV^e arrondissement, blessant grièvement un jeune homme de 23 ans. Trois autres suspects, dont un militaire de 30 ans, sont placés en garde à vue.

Le 22 juin, un automobiliste refuse d'obtempérer lors d'un contrôle routier samedi soir dans le XI^e arrondissement de Paris. En tentant de fuir, il renverse un policier à VTT et lui roule sur la jambe. Le conducteur et son passager, âgés de 21 et 22 ans, sont interpellés et placés en garde à vue.

Le 22 juin, un jeune homme de 18 ans est tué d'un tir en plein visage samedi soir au Havre (Seine-Maritime). Il a été agressé par un groupe d'une dizaine de personnes.



Le 23 juin, un jeune homme de 18 ans est poignardé à mort en pleine rue à Niort (Deux-Sèvres), tandis qu'un second jeune homme du même âge est grièvement blessé.

Le 23 juin, quatorze étrangers se sont échappés du centre de rétention de Paris-Vincennes. Seul un homme a été rattrapé à ce jour.

Le 23 juin, un homme de 20 ans a été abattu par balle dans le 2^{ème} arrondissement. Selon le Préfet de police, il s'agit d'un règlement de comptes entre narcotrafiquants.

Le 23 juin, un jeune homme de 23 ans est grièvement blessé dans une chute à scooter à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine) après avoir refusé d'obtempérer à un contrôle de police. Conduisant sous l'influence de l'alcool et du cannabis, il est transporté à l'hôpital en état d'urgence absolue.

Le 24 juin, à Paris, dans le XIX^e arrondissement, un homme est grièvement blessé par balle. Plusieurs suspects sont en fuite, et la piste d'une rixe entre bandes rivales est envisagée.

Le 25 juin, à Denain (Nord), deux livreurs sont attaqués au couteau. L'un des livreurs est grièvement blessé. L'agresseur présumé, un jeune de 19 ans en situation irrégulière en France, est interpellé et placé en garde à vue.

Le 25 juin, à Saint-Denis, les policiers saisissent plus de 40 kilos de drogues après un refus d'obtempérer. Le conducteur prend la fuite, tandis que le passager est interpellé.

Le 25 juin, un dramatique accident coûte la vie à Jérémie, un sapeur-pompier de 41 ans, qui rentre de son service à moto sur la promenade des Anglais à Nice. Il est percuté par un chauffard qui roule à pleine vitesse et franchit un feu rouge. Les quatre occupants de la voiture, âgés de 16 à 26 ans, sont interpellés et placés en garde à vue.

Le 25 juin, à Issy-les-Moulineaux, une secrétaire médicale de 23 ans est agressée par un homme armé d'une paire de ciseaux dans une maison médicale. L'agresseur de 32 ans, récemment sorti de prison, tente de la violer et la blesse à la gorge.

Le 26 juin, à Valence (Drôme), un chauffard refusant d'obtempérer percute délibérément une voiture de police municipale, blessant deux agents, avant d'être interpellé.

Le 26 juin, à Bordeaux, une femme de 42 ans meurt après une chute du 8^{ème} étage d'un immeuble. Son compagnon de 33 ans est mis en examen pour meurtre et détention de stupéfiants, il était recherché pour une affaire de viol sur mineur.

Le 27 juin, une femme est agressée et violée par un homme de 22 ans, déjà connu des services de police et de justice, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Le 27 juin, un ressortissant tunisien en situation irrégulière âgé de 27 ans est mis en examen pour le viol d'une mineure de 15 ans, à Meaux (Seine-et-Marne). Le suspect a déjà été condamné par le passé pour des faits d'agression sexuelle. **Le 28 juin**, un homme d'une vingtaine d'années est tué en pleine rue à Nanterre (Hauts-de-Seine). Les deux agresseurs, en scooter, ont rapidement pris la fuite.

Le 28 juin, deux adolescents de 14 ans agressent mortellement un sans domicile fixe âgé de 51 ans, à Rennes.

Le 30 juin, plusieurs hommes ouvrent le feu lors d'un mariage à Thionville (Moselle), tuant un homme de 34 ans et faisant 5 blessés. La piste d'un acte sur fond de trafic de stupéfiants est étudiée.





DOSSIER

JEUX OLYMPIQUES

INTERVIEWS DU DGPN ET DU DGGN,
PLANS, DONNÉES, MENACES,...

INTERVIEW DE FRÉDÉRIC VEAUX, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA POLICE NATIONALE

Quels sont les principaux défis auxquels se prépare la police à l'approche des JO ? Et que reste-t-il à mettre en place pour être définitivement prêt ?

Frédéric Veaux : À l'approche des Jeux Olympiques, la police nationale doit à la fois assurer ses missions constantes et faire face à un immense défi, celui d'assurer la sécurité du plus grand événement sportif mondial. C'est un enjeu majeur pour les forces de sécurité intérieure et un défi capacitaire qui exige un engagement total des policiers, tant pour assurer la protection de l'ensemble des sites olympiques que pour garantir un niveau de sécurité renforcé sur l'ensemble du territoire. L'absence de congés durant une partie de l'été, effort sans précédent, permettra d'assurer nos missions tout en faisant face à celles, particulières, de cet événement.

A quelques semaines de l'événement et alors que les policiers sont déjà engagés avec le relais de la flamme, il reste à s'assurer que tout est prêt en termes de soutien et de logistique.

Nos équipes ont intensément travaillé depuis de nombreux mois et doivent maintenant opérer les derniers ajustements très concrets afin que chacun des milliers de policiers mobilisés accomplisse sa mission le plus sereinement possible.



Les armées ont été sollicitées pour compléter le dispositif de sécurisation des JO Comment préparez-vous la coordination avec votre institution ?

FV : Les policiers ont l'habitude de voir les militaires engagés à leurs côtés sur le territoire national dans le cadre du plan Sentinelle. L'emploi des unités militaires en mission d'appui a été planifié sur l'ensemble du territoire afin qu'elles réalisent des patrouilles dans des zones définies à proximité des sites olympiques, mais aussi dans les gares et les aéroports. Tout cela est nourri par un dialogue construit entre les autorités civiles et militaires locales et sera ajusté en fonction des contraintes opérationnelles.



Des forces venant d'autres pays sont attendues. Comment la coordination va-t-elle s'organiser ?

FV : La France a, à l'instar de ce qui a été fait pour la coupe du monde de rugby, sollicité des renforts de policiers étrangers qui seront principalement accueillis dans les territoires accueillant les compétitions. Plus de 1.700 policiers étrangers issus de 44 nationalités sont ainsi attendus pour aider les policiers français, avec une mission d'assurer la liaison avec leurs ressortissants, par exemple lors de patrouilles à proximité des sites olympiques, ou d'accomplir des tâches de spécialistes telles que la recherche cynotechnique.

Les forces de police ont-elles reçu des formations spécifiques en vue des JO ?

FV : Dans le cadre de la formation continue, une quinzaine de thématiques ont été depuis deux ans inscrites par l'Académie de police dans un catalogue spécifique de formation. Très en amont de l'événement, l'objectif était en effet de développer les compétences des policiers dans les domaines généralistes ou de forte spécialité (par exemple secourisme, drone, investigation numérique). Un effort a aussi été porté sur les formations linguistiques.

Quels sont les différents types de menaces auxquelles se prépare la police ?

FV : Plusieurs types de risques sont identifiés par les services de renseignement, parmi lesquels la direction nationale du renseignement territorial (DNRT). En premier lieu figure la menace terroriste, mais aussi les atteintes cyber. Sans éluder les atteintes aux biens et aux personnes, nous prenons aussi en compte de manière spécifique tout ce qui touche à l'organisation des Jeux Olympiques, par exemple la fraude à la billetterie ou les éventuelles atteintes à la flamme olympique.

Pour assurer une réponse ministérielle efficace, un centre de renseignement olympique (CRO), en lien avec tous les services de renseignement (DNRT, DGSI, DGSE, etc.) a été installé, tandis que fonctionnera durant la période des JOP un centre national de commandement stratégique (CNCS) pour assurer le pilotage ministériel de l'événement et l'éventuelle gestion de crise.

Comment la police nationale anticipe-t-elle une cyberattaque majeure pendant les Jeux ?

FV : La direction nationale de la police judiciaire (DNPJ) prend toute sa part au dispositif national de lutte contre les cyberattaques, sous le pilotage de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Elle assure en particulier des missions de veille, de détection et d'identification des attaques mais aussi et des missions d'enquête par le traitement judiciaire donné. Dans la perspective des Jeux Olympiques, elle a renforcé ses services centraux opérationnels, en particulier son office anti-cybercriminalité (OFAC), ainsi que les plateformes de signalement en ligne Thésée de recueil de plainte en ligne de certaines escroqueries commises sur internet et Pharos dédiée au signalement des contenus illicites sur internet.

En dix ans, les drones ont pris une place centrale dans la menace. Comment le dispositif spécifique anti-drone s'est-il organisé pour les JO ?

FV : La police nationale, sous la coordination de la police aux frontières, compte aujourd'hui plus de deux cent cinquante opérateurs spécialisés dans la lutte anti-drone, dotés d'un matériel adapté de dernière génération. Les équipes d'opérateurs seront répartis, aux côtés de leurs collègues de la gendarmerie, sur les sites olympiques sous le pilotage de l'armée de l'air et de l'espace en



charge de la coordination générale de cette mission.

La vidéoprotection par algorithme sera-t-elle utilisée pendant les JO ?

FV : A l'occasion des JO, plusieurs utilisations de vidéo augmentée sont prévues en Île-de-France, sous la supervision de la préfecture de police, la RATP et la SNCF.

La DGPN, quant à elle, sera utilisatrice de la technologie pour d'autres événements ultérieurs.

La loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux Olympiques et paralympiques de 2024 (dite "loi JO") autorise, pour la première fois, la mise en œuvre de solutions d'intelligence artificielle dans la vidéo protection, sans toutefois intégrer l'utilisation maîtrisée de la reconnaissance faciale d'individus recherchés pourtant prônée par de nombreux services de renseignements étrangers et spécialisés. Ces techniques sont pourtant susceptibles de produire un avantage décisif en temps réel en cas d'événements graves.

Pensez-vous que la France pourra longtemps organiser la sécurité de grands événements en rejetant l'utilisation même contrôlée de techniques d'IA les plus avancées ?

FV : Conformément aux orientations fixées par le Président de la République et le ministère de l'Intérieur, il n'y aura aucune utilisation de dispositifs de reconnaissance faciale dans l'espace public pendant les Jeux Olympiques.

L'expérimentation ouverte par la loi JO ne vise que la détection de comportements ou événements anormaux, et en aucun cas l'utilisation d'une technologie de reconnaissance faciale.

À terme, l'usage de la reconnaissance faciale par les services de police peut constituer une opportunité, dans certains cas qu'il appartient au législateur de définir et d'autoriser. On peut penser, par exemple, à l'identification d'une personne suspectée d'avoir commis un attentat terroriste, ou bien encore pour la détection des personnes disparues ou ayant fait l'objet d'un enlèvement. Le Règlement sur l'intelligence artificielle récemment adopté par l'Union européenne ouvre d'ailleurs cette possibilité pour les États membres.



INTERVIEW DE CHRISTIAN RODRIGUEZ, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Préparation générale des Jeux

Quels sont les principaux défis auxquels se prépare la gendarmerie à l'approche des JO ?

Christian Rodriguez : Les Jeux Olympiques et paralympiques sont une grande fête sportive et populaire qui participe au rayonnement international de la France. Par leur importance et leur ampleur, ils sont sans commune mesure avec, par exemple, la Coupe du Monde de Rugby. Et même si leur épicerie est à Paris et en Île-de-France, leur empreinte territoriale concerne tout l'Hexagone et même au-delà, puisqu'elle s'étend jusqu'à Tahiti ! Tout le monde est sur le pont : l'ensemble de nos formations et de nos composantes spécialisées, ainsi que nos réservistes. Pour nous, il y a trois grands défis. Nous allons d'abord assurer une manœuvre de projection sur la plaque parisienne et de soutien inédite par ses dimensions, dans le but d'appuyer le dispositif général de sécurité déployé sous l'autorité du préfet de police. En outre, nous allons sécuriser les épreuves qui vont se tenir sur les sites placés sous notre responsabilité. Et en parallèle, une habile compensation va être indispensable partout ailleurs sur le territoire national, dans les départements olympiques comme dans les départements à forte affluence estivale, grâce à une forte mobilisation de nos gendarmes départementaux d'active et de réserve. On se prépare donc depuis des mois et des mois, avec la plus grande rigueur, par une planification rigoureuse et en tirant les enseignements d'autres grands événements antérieurs organisés en France ou à l'étranger.



Crédit: Gendarmerie/SIRPA/F.ARRIGHI

On parle quand même de l'événement le plus suivi au monde, la vigilance sera maximale ! On mobilise un contingent dédié avec lequel on va manœuvrer et que l'on va soutenir et héberger durant toute la durée des Jeux. C'est une véritable manœuvre militaire. Des moyens spécialisés vont être aussi mobilisés, avec un travail de coordination encore plus exigeant qu'à l'accoutumée pour planifier leur emploi, conduire leur mise en œuvre et assurer leur logistique. Nous faisons donc tout pour que les JOP se déroulent dans les meilleures conditions. Et cela va bien sûr mobiliser les grandes qualités humaines des gendarmes. Car on ne doit pas perdre de vue la nécessité absolue de concilier sécurité et convivialité, vigilance et sens de l'accueil, discernement et protection, intelligence des situations et fermeté dans l'exécution de la mission. C'est là un équilibre essentiel à tenir.



Et que reste-t-il à mettre en place pour être définitivement prêt ?

CR : Les premiers renforts de gendarmes mobiles arrivent sur l'Île-de-France depuis le 15 juin. La logistique est prête, qu'il s'agisse de l'hébergement ou de l'approvisionnement quasi finalisé en denrées alimentaires. La projection est organisée et les véhicules supplémentaires dont nous avons besoin sont loués. Surtout, les gendarmes – mobiles ou départementaux – savent sur quelle période et où ils seront employés, en Île-de-France, en province, en outre-mer, etc. Aujourd'hui, en fonction des festivités organisées à Paris qui ne cessent d'évoluer et de l'emploi de nos forces sur d'autres missions, il nous reste à attribuer à chaque escadron de gendarmerie mobile ou à chaque compagnie de marche sa mission propre : transports, sécurisation de site olympique ou touristique. Nous allons aussi entrer dans la phase des inspections de sécurité, avec des fouilles NRBC-E. Plus de 250 gendarmes formés EOR (Explosive Ordnance Reconnaissance), c'est-à-dire à la détection d'explosifs et à la mise en sécurité, vont y participer. La Force nationale NRBC (F2NRBC) est également déployée. A un mois de l'événement, on fait maintenant du travail de précision en allant dans une granularité la plus fine possible.

Les armées ont été sollicitées pour compléter le dispositif de sécurisation des JO Comment préparez-vous la coordination avec votre institution ?

CR : La gendarmerie est une force militaire avec des missions de sécurité intérieure. Nous sommes donc habitués à travailler régulièrement avec nos camarades des Armées. Cette interopérabilité est une dimension essentielle. On l'entretient, de même que nous entretenons sans cesse nos savoir-être et savoir-faire militaires. Nous le faisons dans notre quotidien, à l'entraînement, sur le terrain, sur le territoire national comme à l'étranger, notamment en

OPEX. Depuis maintenant plusieurs années, nous avons d'ailleurs durci notre formation initiale et continue pour toujours mieux faire face aux évolutions des risques et menaces. A cet égard, nous venons de renouveler notre protocole d'accord de coopération avec l'armée de Terre pour continuer à simplifier la conduite des opérations conjointes. Concernant les JOP, tout se fait dans le cadre du dialogue civilo-militaire, piloté par une Cellule de Coordination Intérieur- Défense, avec le préfet de police et le gouverneur militaire de Paris pour la région parisienne, avec les préfets de zone de défense et les officiers généraux de zone de défense partout ailleurs. J'ajoute que, sur chaque site dont la responsabilité nous a été confiée, il y aura aussi des patrouilles des armées.

Des forces venant d'autres pays sont attendues. Comment la coordination va-t-elle s'organiser ?

CR : Il y aura des renforts de deux types : d'une part, des "patrouilleurs linguistiques" qui, aux côtés des forces de l'ordre françaises, vont participer aux missions de sécurité publique générale, et la coordination se fera directement sur le terrain ; d'autre part, des spécialistes qui seront intégrés aux équipes spécialisées, essentiellement dans les unités cynophiles et dans les équipes chargées de la détection des explosifs. Les moyens spécialisés sont en fait demandés par les préfetures responsables, en l'occurrence la préfecture de police à Paris.

Les forces de gendarmerie ont-elles reçu des formations spécifiques en vue des JO ?

CR : Oui, tout à fait. À titre d'exemple, c'est le cas des gendarmes qui vont participer au renforcement de la sécurité dans les transports en commun. Une formation complémentaire leur a été dispensée en lien avec la Direction de la sécurité de proximité de l'agglomération parisienne (DSPAP) de la préfecture de police et les opérateurs de



transport, SNCF et RATP. Les gendarmes savent s'adapter aux différentes missions qu'on leur confie comme aux différents environnements dans lesquels ils interviennent. On les y prépare tout au long de leur carrière et on l'a encore fait ici dans le cas présent. L'objectif, c'est d'offrir à la population un service public de la sécurité le plus efficace possible.

Faire face à la menace

Quelles sont les différents types de menaces auxquelles se prépare la gendarmerie ?

CR : L'étude des menaces, la préparation pour y répondre, c'est une action permanente de la gendarmerie, aux côtés des services de renseignement et de l'ensemble des acteurs ministériels et interministériels. Les menaces à l'approche des JO sont diffuses et polymorphes. Elles sont suivies depuis plusieurs années et analysées spécifiquement par le Centre de renseignement olympique (CRO) qui produit une synthèse précise à partir de l'analyse de tous les services. Une "analyse nationale du risque" est ainsi actualisée régulièrement pour lister et hiérarchiser les principaux risques et menaces pesant sur les JOP. Sans entrer dans les détails, la menace terroriste est prioritaire et fait l'objet d'un travail intense dans la profondeur et dans la durée. La gendarmerie contribue également à la lutte contre le risque cyber, lequel peut revêtir de multiples formes et avoir des origines très diverses : de l'individu isolé à l'acteur étatique, de l'attaque en déni de service à l'espionnage, en passant bien sûr par la lutte contre les faux sites de billetterie. La mobilisation de près de 200 cyber-patrouilleurs de la gendarmerie a ainsi permis de recenser 338 sites frauduleux depuis mars 2023. Notre préparation s'est aussi axée sur les modalités de ces menaces. Sans être exhaustif, je peux citer la lutte contre les drones pilotée par les armées, la

réponse à une menace NRBC ou bien la détection d'explosifs au sein d'une foule.

Comment sera concilié l'important dispositif des forces de l'ordre pour les sites de compétition et la capitale, avec le maintien d'une sécurité efficace en province ?

CR : La période des Jeux est exceptionnelle pour le pays. Elle implique donc une mobilisation de la gendarmerie qui soit tout aussi exceptionnelle, c'est-à-dire à la hauteur. Durant toute la période des JOP, tous nos effectifs seront mobilisés. De très nombreux réservistes parmi les 34.000 que l'on compte dans nos rangs seront également employés. Cet effort est déjà à l'œuvre. Depuis le 15 juin et jusqu'au 15 septembre, les congés sont fortement restreints. Grâce à cette mobilisation totale, le niveau d'engagement des gendarmes au cours de l'été et dans chaque département est même supérieur à ce qu'il a pu être à l'été 2023. Comme je l'ai dit, c'est donc bien toute la capacité de la gendarmerie qui est engagée dans une manœuvre inédite pour répondre aux demandes directement liées aux Jeux, tant dans la capitale que sur les autres sites – notamment à Tahiti, qui est dans notre zone de compétence – mais aussi pour maintenir un haut niveau de sécurité dans notre zone de compétence et renforcer la sécurité des zones touristiques estivales.



Les événements de Nouvelle-Calédonie mobilisent une trentaine d'EGM et une centaine d'opérateurs du GIGN. En quoi l'émergence de cette crise, où les difficultés opérationnelles se disputent au défi logistique, a-t-elle bouleversé l'organisation des JO pour la Gendarmerie ?

CR : Comme toute opération militaire, la manœuvre autour des Jeux Olympiques a fait l'objet d'une planification qui nous a conduits à travailler sur plusieurs schémas, parmi lesquels celui d'une indisponibilité d'une partie des forces escomptées. Concrètement, cela signifie que le déploiement important en Nouvelle-Calédonie a bien sûr fait évoluer notre organisation, sans toutefois la bouleverser en profondeur. On a donc fait le choix d'une option moins engageante en nombre d'escadrons de gendarmerie mobile. Pour autant, cela ne signifie pas une diminution des volumes engagés, mais simplement une évolution dans l'arbitrage du type et de l'origine de ces effectifs. Sur le terrain, cette option s'appuie aussi sur la meilleure adéquation entre les capacités des unités et les missions confiées : certaines d'entre elles demandent de la polyvalence et d'autres imposent des savoir-faire collectifs spécifiques.

Technologies

Comment la gendarmerie nationale anticipe-t-elle une cyberattaque majeure pendant les Jeux ?

CR : La réaction à une cyberattaque majeure sera coordonnée par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Sous son impulsion, en quelques années, les services de l'État ont changé d'échelle pour répondre aux agressions, se sécuriser et protéger la Nation. De longue date, des audits de sécurité sont évidemment menés sur nos moyens. Nous avons commencé par nous

protéger nous-mêmes, et cela depuis de très nombreuses années. En s'appuyant sur l'expertise et l'expérience du STSI2, nos geeks ont intégralement codé nos logiciels pour limiter les vulnérabilités et maîtriser parfaitement chaque ligne de code. Le ministère de l'Intérieur s'est également mis en ordre de marche, porté par la LOPMI. Pour passer à l'échelle, le STSI2 est devenu l'Agence numérique des forces de sécurité intérieure (ANFSI) depuis le 1^{er} septembre 2023. Le 23 novembre dernier, la création du Commandement du ministère de l'Intérieur dans le cyberspace (ComCyberMI), a permis l'émergence d'un service à compétence nationale spécifique, confié à la gendarmerie. Bâti sur le ComCyberGend, il réunit des compétences rares et une expertise de haut niveau dans une stratégie ministérielle. Il s'appuie sur trois piliers : un pilier judiciaire opérationnel qui permet des co-saisines avec d'autres services de la gendarmerie ou de la police, un pilier de formation et un pilier stratégique incluant une analyse actualisée de l'état de la menace. En interne, au sein du ministère comme en interministériel, c'est donc bien l'ensemble des capacités de l'État qui se coordonnent et s'articulent pour anticiper, prévenir et répondre à une attaque d'ampleur. La Commission interministérielle de la sûreté aérienne (CISA) est chargée de la coordination et du suivi en matière de sûreté et de défense aérienne. En 2021, durant les travaux préparatoires, la CISA a décidé de confier au ministère des Armées et à l'armée de l'Air et de l'Espace la mission de lutte anti-drone pour les grands événements. En complément de la posture habituelle de protection de l'espace aérien, les armées vont mettre en place plusieurs dispositifs particuliers de sûreté aérienne (DPSA), avec des moyens lourds capables d'identifier et d'intercepter un large panel de menaces. Sur chaque site de la compétition et au-delà, des moyens complémentaires des forces de sécurité intérieure seront également déployés. Il s'agit de moyens plus légers de lutte anti-drone parfaitement insérés dans le



dispositif global, comme par exemple des fusils brouilleurs. La gendarmerie sera en charge de plus des deux tiers des sites, comprenant l'hypercentre de Paris et le Stade de France. Il faut aussi avoir à l'esprit que nous investissons depuis plus d'une décennie dans la formation de nos gendarmes et dans les moyens alloués à la lutte anti-drone. Notre expérience s'est d'ailleurs renforcée lors de la Coupe du Monde de Football au Qatar et lors de la dernière Coupe du Monde de Rugby. Grâce à une action coordonnée et à une organisation éprouvée, on va pouvoir créer de véritables bulles de protection autour des différents sites, durant les épreuves, mais aussi et bien sûr à l'occasion des cérémonies d'ouverture et de clôture.

La vidéosurveillance par algorithme sera-t-elle utilisée pendant les JO ?

CR : L'article 10 de la loi du 19 mai 2023 autorise la mise en œuvre de l'intelligence artificielle sur certains flux vidéo aux fins de détecter certaines situations pour sécuriser les événements sportifs, récréatifs et culturels particulièrement exposés à un risque terroriste ou d'atteinte à la sécurité des personnes. Cette expérimentation pourra avoir lieu jusqu'au 31 mars 2025. Certains sites olympiques seront donc effectivement concernés.

La loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux Olympiques et paralympiques de 2024 (dite loi JO) autorise, pour la première fois, la mise en œuvre de solutions d'intelligence artificielle dans la vidéo protection, sans toutefois intégrer l'utilisation maîtrisée de la reconnaissance faciale d'individus recherchés portant prônée par de nombreux services de renseignement étrangers et spécialisés. Ces techniques sont pourtant susceptibles de produire un avantage décisif en temps réel en cas d'événements graves. Pensez-vous que la France pourra longtemps organiser la sécurité de grands événements en rejetant l'utilisation même contrôlée de techniques d'IA les plus avancées ?

CR : L'IA s'impose progressivement dans beaucoup de métiers. Ceux de la sécurité n'y échappent pas et le législateur commence à y apporter un cadre nécessaire. La loi du 19 mai 2023 relative aux JOP y contribue, puisqu'elle autorise, comme je l'ai dit, une expérimentation qui pourra s'étendre jusqu'au 31 mars 2025. Le Conseil constitutionnel a jugé de la conformité des articles portant notamment sur les caméras augmentées. On avance avec la volonté et la prudence indispensables à ce changement majeur. Concernant l'expérimentation de la vidéoprotection intelligente, la technologie mise en œuvre doit aider les opérateurs des centres de contrôle à détecter plus rapidement des événements susceptibles de porter atteinte aux personnes et aux biens, à partir d'éléments prédéterminés. C'est déjà une avancée importante de pouvoir faire cela. À l'avenir, il faudra continuer à avancer, en tirant parti des enseignements que les Jeux ne manqueront pas d'apporter.



LES ARMÉES AU CŒUR DES JO

Dans un contexte de tensions électorales, de dégradation sécuritaire et d'augmentation des tensions internationales, les yeux seront, cet été, braqués sur la France, et les défis à relever seront nombreux. Pour faire face, les armées seront largement mises à contribution. Tour d'horizon des défis et des enjeux de leur mobilisation.

Une mobilisation multi-dimensionnelle

L'armée de Terre

Pour contribuer à la mise en place d'une capacité de dissuasion et de réaction efficace, et soutenir l'action des forces de sécurité intérieure (FSI) déjà largement mobilisés, le chef d'état-major de l'Armée de Terre (CEMAT) a annoncé la mobilisation de près de 20.000 militaires (dont 3.000 aviateurs) sur la période des Jeux Olympiques.



En réalité, aucune indication n'a été fournie sur la ventilation du personnel sur l'ensemble de l'évènement, sur la répartition géographique des effectifs et sur l'étendue des compétences mises à contribution. Autre point, le rôle des réservistes - et notamment du bataillon de réserve d'Île-de-France (24^{ème} Régiment d'Infanterie) - n'est pas précisément déterminé. Ce dernier devrait bénéficier d'un rôle important au sein du dispositif parisien, sans que des éléments clairs n'aient été fournis.

La région parisienne sera découpée en quatre zones d'action (non indiquées) dont chacune sera aux ordres d'un état-major tactique.

La brigade olympique, spécialement constituée pour la sécurité des JO, sera commandée par la 27^{ème} brigade d'infanterie de montagne. Cette brigade assurera le volet terrestre en Ile-de-France, dans la région de Marseille et celle de Nice.

La Marine nationale

Les moyens de la Marine nationale et la Gendarmerie maritime ont été et seront conjointement mis à contribution pour assurer la protection du parcours de la flamme olympique et des épreuves nautiques. Les épreuves de voile à Marseille mobiliseront près de 300 personnes par jour, avec notamment l'appui, en soutien, du Bataillon de marins-pompiers de Marseille.



L'armée de l'Air et de l'Espace (AAE)

Déjà mise à contribution lors de la Coupe du monde de Rugby 2023, l'AAE aura pour tâche de mettre en œuvre des "bulles de protection" autour des épreuves et des sites sensibles et de garantir une surveillance de basse altitude contre la menace très redoutée des mini-drones. En ce sens, en 2023 et 2024, deux exercices de lutte anti-drone (Coubertin LAD 1 et 2) ont permis de tester et d'évaluer la préparation des forces en vue de l'échéance olympique. En effet, l'AAE sera chargée de la coordination interministérielle des dispositifs de lutte anti-drone.



Malgré ce point d'attention, un rapport sénatorial classé secret-défense a alerté sur des lacunes dans la lutte anti-drone française en particulier sur le système Parade mis en place par Thalès.



Un dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA) sur-mesure est mis en place pour l'occasion sur Paris et Marseille.

Les capacités spécifiques

Parmi les capacités spécifiques, on notera la cynotechnie et les éléments NRBC (Nucléaire-Radiologique-Bactériologique-Chimique).

Les équipes cynotechniques sont indispensables dans la détection d'explosifs mais peuvent aussi permettre de neutraliser une menace humaine. La majorité des effectifs proviendront du 132^{ème} régiment d'infanterie cynotechnique.

Pour le NRBC, les armées interviennent en soutien du détachement central interministériel d'intervention technique (DCI-IT) afin de "blanchir" les sites de compétition mais aussi pour décontaminer en cas d'alerte.

Focus : le statut de "volontaire découverte"

Pour permettre la réalisation de certaines missions, le ministère des Armées a mis en plus le statut de "volontaire découverte", qui permet de recruter, à l'issue d'une formation militaire initiale, de jeunes majeurs seront incorporés au sein d'une unité opérationnelle pour 4 mois.

Ce statut concernera une centaine de jeunes, et permettra concrètement de participer à la sécurisation de sites militaires, à des cérémonies officielles mais aussi, sans que cela soit encore définitivement tranché, au dispositif Sentinelle.

Ce format d'engagement, qui pourra se transformer en engagement dans la réserve opérationnelle ou dans l'active à l'issue,

reprend une proposition du CEMAT de 2022, qui consistait à recruter 10.000 jeunes par an dans le cadre d'un contrat de 6 mois.

Bien qu'intéressants d'un point de vue communicationnel, ces engagements de très courte durée interrogent sur le niveau d'intégration des personnels, sur l'assimilation des attendus, sur la capacité à encaisser le stress d'un déploiement après une formation courte et récente. Reste à voir s'ils permettront d'attirer de nouveaux éléments pour remédier aux difficultés de recrutement.

Une palette de missions

Le CEMAT a indiqué qu' "une partie (des militaires) sera mobilisée pour la protection, au sens large, des Jeux Olympiques, en accompagnement des forces de sécurité intérieure", avec des missions Sentinelle "de contrôle général des espaces ou pour un certain nombre de mesures ou de missions spécifiques". Parmi ces missions, on pense effectivement à l'accueil et l'accompagnement de la flamme sur le territoire français, les célébrations du 14 juillet, qui tombent quelques jours avant le début des épreuves olympiques. On pense aussi bien entendu à la protection des épreuves en outre-mer et au large de Marseille par les effectifs de la Marine Nationale.

De fortes contraintes logistiques

Le secteur francilien étant celui qui verra la plus forte concentration de militaires, la problématique du logement est apparue assez vite. Si des aménagements ont été prévus au sein des casernes à l'extérieur de Paris, ces dernières, d'une part, n'existent plus intra-muros, et d'autre part, restent largement insuffisantes. Pour parvenir à une augmentation des capacités d'accueil, un camp militaire permettant de loger 5.000 militaires, sous tentes, est en cours d'installation sur la



pelouse de Reuilly. L'armée de l'air est aussi confrontée à ce type de difficultés, avec la nécessité de monter un camp d'une capacité de plusieurs centaines d'individus sur la Base aérienne 107 (Vélizy-Villacoublay, Yvelines) pour sécuriser l'espace aérien (notamment dans la lutte anti-drone).

Une dimension internationale

Rendant compte à la fois d'une dimension diplomatique et opérationnelle, la France recevra le soutien de partenaires étrangers en matière d'effectifs policiers et militaires, mais aussi dans le domaine du renseignement. La communication est faible sur les pays contributeurs et la nature de ces renforts. Le vice-président du Conseil des ministres polonais, Wladyslaw Kosiniak-Kamysz, a indiqué que son pays participera à la "coalition internationale" mise en place par la France. Cette terminologie, qui a mis dans l'embarras les responsables politiques et diplomatiques français, semble un peu démesurée pour qualifier des renforts relativement sporadiques de la part de partenaires européens, ou extra-européens dans le cadre d'accords bilatéraux.

Le chiffre de 2.185 (policiers et militaires) a été avancé, sans qu'il soit possible de les répartir. Pour reprendre l'exemple de la Pologne, seul partenaire ayant fait état de sa contribution, 13 équipages cynophiles et une quarantaine de policiers ont été annoncés. L'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et la Belgique ont répondu à l'appel, mais c'est en tout 46 États qui ont été sollicités.

Cette démarche s'ancre dans un processus de coopération classique, quoi qu'aux dimensions importantes, à la mesure de l'événement et des risques qui l'entourent. En 2023, 160 forces de sécurité européennes avaient été déployées pour la Coupe du monde de Rugby. En 2022, ce sont 3 détachements, dont un dédié à la lutte anti-drone, qui ont appuyé la sécurisation de la Coupe du monde de football au Qatar.

À propos de l'auteur

Paul Laurent est étudiant en 3^{ème} année de droit public à l'université Paris-Panthéon-Assas II est aussi président de l'Institut Minerve et réserviste opérationnel au sein du 24^{ème} Régiment d'Infanterie.

Sources

[Actu.fr](https://actu.fr)

[Défense.gouv](https://defense.gouv.fr)

[Défense.gouv.fr](https://defense.gouv.fr)

[Défense.gouv.fr](https://defense.gouv.fr)

[Défense.gouv.fr](https://defense.gouv.fr)

[Défense.gouv.fr](https://defense.gouv.fr)

[Le Parisien](https://leparisien.fr)

[Défense.gouv.fr](https://defense.gouv.fr)

[Défense.gouv](https://defense.gouv.fr)



PROJECTION SUR LES MENACES

Ce travail a été réalisé à partir du mémoire de six élèves-officiers de la promotion Capitaine Goupil de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM2) "Sécurisation des JOP 2024", Pôle études politiques de défense de la Direction des études de l'académie militaire de Saint-Cyr (AMSCC), sous la direction de MM. Ronan Doaré, directeur général de l'enseignement et de la recherche (AMSCC), et Stéphane Baudens, directeur du Centre de recherche de Coëtquidan (CRéC Saint-Cyr) avec la contribution de Jérémy Rouault, stagiaire.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024 se dérouleront du 26 juillet au 9 septembre et s'imposent comme un défi majeur pour les forces de sécurité intérieure (FSI) et les forces armées françaises, en raison d'un afflux massif de touristes, de supporters et de délégations étrangères sur le territoire national (TN). Tant la publicité exceptionnelle faite à l'événement que le contexte géopolitique mondial contribuent à braquer les projecteurs sur ce grand événement. En effet, la tentation est forte, pour différentes puissances étrangères, de profiter de cette occasion pour tenter de "gâcher la fête". Sur la base d'un travail de recherche conduit par six élèves-officiers de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM2), **quatre scénarios** impliquant, notamment, des menaces cyber, terroristes, mais aussi des mouvements sociaux corrélés, le cas échéant, à une augmentation de la petite délinquance, **ont été identifiés**.

Un premier scénario, dont le niveau de menace est faible pour la population, avec une forte probabilité de survenir, repose sur une saturation des réseaux de transports (routiers, ferroviaires, lignes de métros) et des installations sportives, en raison de l'afflux très important de supporters et touristes aux abords des lieux d'épreuves, mais aussi de possibles mouvements sociaux. Des épisodes de canicule, à l'instar des étés précédents, ne pourront qu'aggraver la situation. Ces différents facteurs vont inévitablement causer l'exaspération des automobilistes et des usagers des services de transports en raison de

retards importants, de rames RER ou de bus surchargés et d'une chaleur assommante, mais aussi des supporters empêchés de rejoindre les lieux de compétition sportive. Bien évidemment, les éléments de sécurité, préparés à un tel scénario, seront, cependant, mis à rude épreuve avec des conditions d'exercice de leurs fonctions difficiles (chaleur, poids de l'équipement et préoccupations logistiques qui pourraient générer des difficultés d'approvisionnement en eau, ainsi qu'une impossibilité pour la relève ou des renforts d'arriver en raison des embouteillages). Le risque de petite délinquance est alors important et les forces de sécurité ne pourront y répondre efficacement puisqu'elles seront occupées à éviter de possibles débordements ou mouvements de foule qui pourraient s'avérer catastrophiques pour les personnes les plus vulnérables (piétinements, malaises, voire infractions volontaires ou involontaires). Les ministères de l'Intérieur et des Armées ont développé des formations et mobilisé des moyens supplémentaires pour pallier ce genre d'événements notamment par l'emploi d'agents de sociétés privées en renfort des forces conventionnelles. Les sorties de crises de ce genre de scénario sont essentiellement des délais d'attente longs voire très longs, mais une fin heureuse (dommages physiques et matériels éventuels, mais modérés) pour les supporters, touristes et athlètes présents pour les Jeux. Il ne faut cependant pas négliger de possibles troubles à l'ordre public générés par l'agacement croissant des participants et de



nombreuses opportunités pour que prospère la petite délinquance.

Ces désagréments latents conduisent, avec des événements cumulatifs, au **scénario n°2** qui s'intéresse à la multiplication de manifestations à Paris. Les JOP 2024 s'imposent comme un cadre exceptionnel propice aux revendications de tous ordres. Revendications salariales, contestations liées aux résultats, quels qu'ils soient, des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024, peuvent très rapidement se développer avant, pendant et à l'issue des Jeux Olympiques. Ces mouvements sociaux se traduiront par des happenings, des blocages dans les rues de Paris et la petite Couronne. Les revendications associées peuvent être multiples, associées ou non aux JOP (conditions de travail notamment dans les secteurs de la construction, de la logistique ou de la restauration, environnementales en raison de l'impact des Jeux Olympiques, ou encore de l'agacement de riverains au regard des nuisances inhérentes à l'événement, protestations politiques). Ces manifestations, bien qu'en général pacifiques, nécessitent une sécurisation tout au long de leur parcours. De plus, les actions de black blocks (groupes de casseurs) en marge des cortèges ajouteront une pression non-négligeable sur les forces de police et de sécurité intérieure pour les contenir. Enfin, les dégradations sur voie publique qui en résulteraient (atteintes aux biens publics et privés) augmenteraient le danger en cas de foule importante. Afin d'anticiper ce scénario, les pouvoirs publics ont ouvert des négociations avec les syndicats en amont. Enfin, les forces de l'ordre, primo-répondantes sur ce type d'interventions, seront pré-positionnées au plus près des lieux de rassemblements afin d'augmenter la réactivité et permettre d'endiguer le phénomène le plus rapidement possible.

Un troisième scénario, d'une toute autre nature, est, quant à lui, fort plausible avec un risque grandissant ces dernières semaines, en raison du positionnement des puissances occidentales, et plus particulièrement de la France, vis-à-vis du conflit russo-ukrainien. La Russie ne sera pas présente aux Jeux sur décision du Comité International Olympique et mène, en réponse, une campagne de désinformation massive contre ce dernier, l'organisation des JOP ou encore l'Exécutif français. Cette troisième menace évolue dans le cyberspace et pourrait s'appuyer sur deux opérations distinctes : tout d'abord, la création et le relais massif de fausses informations, générées par une intelligence artificielle (IA) ou détournées d'événements antérieurs, mais aussi, ensuite, par des cyberattaques visant à paralyser les services organisationnels ou de sécurité intérieure. Ces attaques pourraient avoir de graves conséquences sur le bon déroulement des épreuves sportives mais aussi sur l'image de la France avant, pendant et après les JOP. Des attaques efficaces menées dans le champ informationnel pourraient consister à diffuser une vidéo de violences policières purement fictives, en marge de mouvements de contestation, fortement relayée sur les réseaux sociaux par de faux comptes reprenant parfois la charte graphique d'institutions publiques (ministère de l'Intérieur, services interministériels) ou de médias traditionnels comme cela a été observé lors de la campagne de désinformation russe nommée "Doppelgänger" conduite en juin 2023. Le dépôt de cinq cercueils de taille réelle recouverts d'un drapeau français, devant la tour Eiffel le 1er juin 2024, ou encore les tags de mains rouges devant le mémorial de la Shoah le 14 mai dernier, avec des photos ensuite partagées extensivement sur X ou Instagram témoignent d'une volonté de déstabiliser par des actions choc. Pour contrer ce phénomène, qui n'est malheureusement pas nouveau (212 millions de cyberattaques durant les JO de Londres en 2012), mais



fortement exacerbé (le nombre de cyberattaques sera multiplié par dix selon de nombreux experts de la cybersécurité), les pouvoirs publics ont renforcé les capacités cyber du pays notamment via le service interministériel chargé de la vigilance et de la protection contre les ingérences numériques étrangères (VIGINUM), l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) ou le ministère des Armées. Ce dernier a révélé, en 2019, sa doctrine de lutte informatique d'influence (L2I) qui vise à contrer les actions d'instabilité menées sur le champ informationnel par des acteurs belligérants et a renforcé ses effectifs au sein du Commandement de la cyberdéfense (COMCYBER). Ces différentes attaques peuvent porter atteinte à la réputation des forces de sécurité, mais aussi entraver leurs actions par des coupures de communications, l'impossibilité d'accès aux services de cartographie ou de gestion des personnels.

Ce genre d'incidents entraînerait alors des conséquences catastrophiques dans le cas du **scénario n°4** qui s'intéresse aux menaces terroristes qui demeurent à un niveau très élevé presque dix ans après les événements du Bataclan et du Stade de France (13 novembre 2015). Un terrorisme de masse perpétré de manière classique (bombe ou arme de guerre), ou en mobilisant des drones équipés de charges explosives, dans l'Hexagone, reste une inquiétude bien présente, notamment au regard du développement d'un nouvel acteur,

l'État Islamique Khorassan (EI-K), responsable de l'attentat de Kaboul en août 2021 (cent soixante-treize morts dont treize soldats américains morts), mais aussi de l'attentat du Crocus City Hall de Moscou le 22 mars dernier (cent quarante-cinq morts et plus de cinq-cents blessés). De plus, le terrorisme d'ultra-droite (attentats d'Oslo, Christchurch ou Buffalo respectivement en 2011, 2019 et 2022) s'est en parallèle renforcé et constituerait tout autant une menace que le djihadisme radical. La France, bien consciente de la menace, a largement renforcé ses capacités en matière de contre-terrorisme par l'augmentation de la coopération entre services de renseignement, la formation et le déploiement massif de troupes (vingt mille militaires) dans le cadre de l'opération Sentinelle, mais aussi une consolidation de notre modèle de sécurité civile. Le dispositif de sécurisation des JOP a bien évidemment été adapté au niveau de la menace afin de protéger les sportifs, les supporters, mais aussi la population. Il s'appuie sur différents dispositifs : périmètres de sécurité, accès à certaines zones étendues contrôlé, forces de sécurité intérieure, militaires déployés sur le TN dans la cadre d'une réquisition, agents de sécurité privée, mobilisation de drones pour des missions spécifiques d'appui, de protection des espaces aérien et maritime et de lutte anti-drones.



LA GESTION DES ZONES SENSIBLES PENDANT LES JO

Un périmètre de sécurité hermétique

À l'approche de l'ouverture des Jeux Olympiques, le 26 juillet 2024, les forces de sécurité intérieure déploient leurs systèmes de sécurité pour protéger les zones sensibles de la capitale. Parmi ces dispositifs, on trouve les périmètres de sécurité établis par la Préfecture de Police de Paris.

Ces sites de sécurisation, au nombre de 25 dans la capitale, sont composés de différentes zones, avec des contrôles et des autorisations de plus en plus restrictifs à mesure que l'on se rapproche des sites de compétition ou des sites stratégiques. Ces périmètres de protection sont délimités de la manière suivante¹¹ :

- **La zone grise** (au cœur du site) : zone inaccessible pour les voitures et pour les personnes n'ayant pas de billet valide et ne s'étant pas soumises à une palpation.
- **La zone rouge** : seuls les véhicules munis d'un laissez-passer peuvent circuler.
- **La zone bleue** : seules les personnes munies de justificatifs valides peuvent emprunter la zone en véhicule.

Le contrôle accru des sous-sols parisiens¹²

Ces différentes mesures seront appliquées en amont de l'ouverture des Jeux Olympiques. Elles nécessitent une organisation méticuleuse de la part des autorités compétentes, qui devront alors veiller sur toutes les dimensions, y compris dans les sous-sols, pour éviter toute faille du système.

Amélie Oudéa-Castéra, la ministre des Sports et des JO, affirme que la cérémonie d'ouverture sera "*sécurisée jusqu'au dernier centimètre*". Les nombreux sous-sols de la ville de Paris vont être passés au peigne fin. De plus, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a révélé qu'un plan des tunnels et des catacombes de ces zones a été exploré et vérifié. De nombreuses descentes ont eu lieu à l'approche de la cérémonie officielle et de nombreuses plaques d'égouts ont été scellées, notamment au niveau du Trocadéro, où se tiendra la cérémonie d'ouverture accueillant plus de **300.000 personnes et de nombreux chefs d'État**.

¹¹ [Ministère chargé des Transports](#)

¹² [Le Parisien](#), 03/06/2024



LA RÉPONSE OPÉRATIONNELLE DE SÉCURITÉ CIVILE

Pendant l'été 2024, les sapeurs-pompiers seront fortement mobilisés aux niveaux national, zonal et départemental pour couvrir 3 risques dimensionnant et cumulatifs.

Partant, la planification du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, en lien avec les services d'incendie et de secours, garantit 3 dispositifs opérationnels pendant la période estivale :

- Pour couvrir les risques courants et les risques courants aggravés, environ 35.000 sapeurs-pompiers par jour pour assurer la protection des populations et le secours à personne au quotidien sur l'ensemble du territoire national.
- Pour couvrir les risques de feux de forêts, environ 6.000 sapeurs-pompiers.
- Pour couvrir les risques liés directement aux JOP environ 4.500 sapeurs-pompiers.

Pour les JOP 2024, la réponse opérationnelle capacitaire peut se résumer ainsi :

Les trois scénarios dimensionnant retenus sont les suivants :

- Attentat conventionnel,
- Mouvement de foule en conséquence d'un évènement particulier (type explosion à proximité d'un site olympique, violent feu, évènement climatique extrême...),
- Attentat à composantes radiologique, chimique ou biologique.

L'ensemble des dispositifs zonaux et nationaux sera placé sous la coordination de l'état-major de la sécurité civile. Cette coordination sera conduite en lien direct avec les EMIZ de l'ensemble des zones de défense, le CNCS et les CO partenaires interne ou externe au MIOM¹³.

Des dispositifs de secours intra-zonaux mis en place et coordonnés par les EMIZ au profit des départements hôtes.

Des ressources départementales nationales (SIS métropole + Guyane + La Réunion + Antilles) mobilisées pour renforcer la zone de défense Ile-de-France sous la forme de détachements de renfort national.

En province, en plus des effectifs nominaux du département, chaque site d'épreuve sera sécurisé par un dispositif dédié de **250 sapeurs-pompiers**. Au total **2.500 sapeurs-pompiers** renforceront les départements concernés.

Sur la zone de défense IDF qui concentre plus de 80% des épreuves des JOP, 1.500 sapeurs-pompiers civils et militaires seront mobilisés en plus du potentiel opérationnel journalier (POJ) classique. Ce dispositif sera renforcé par 700 sapeurs-pompiers des 6 autres zones de défense. Au total, sur l'ensemble de la période, 2.200 sapeurs-pompiers viendront en renfort de la BSPP et des SDIS de la grande couronne.

¹³ Voir glossaire page 42



Au niveau national, plus de 4.700 sapeurs-pompiers (dont 2.000 spécialistes NRBC) renforceront la réponse territoriale de sécurité civile. 4 officiers renforceront les structures de commandement et de gestion de crise en Polynésie Française.

Nombre de véhicules engagés pour les renforts zonaux et nationaux : près de 1.000 véhicules d'intervention et de logistique.

La mobilisation des moyens destinés à la sécurisation des sites sensibles

La DGSCGC assurera la coordination et la conduite des missions de sécurisation des sites sensibles, dans le respect des objectifs fixés par les préfets et en coordination avec le laboratoire central de la préfecture de police. Elle sera lien direct et permanent avec les zones de défense et s'appuiera sur les services spécialisés des différents ministères (MINARM, Douanes, Pénitentiaire) ainsi que ceux de la coopération internationale. Elle coordonnera en particulier les moyens de déminage : démineurs et appuis (équipes cynotechniques + EOR) pour la réalisation des inspections de sécurité, conformément à la planification effectuée avec les préfectures, les EMIZ et la CNSJ.

Les inspections de sécurité

Les inspections de sécurité programmées seront réalisées dans chaque ville accueillant les JOP24, réparties sur 8 sites pour la province, sur la zone Ile de France et un site outre-mer à Tahiti :

- 115 inspections de sécurité programmées sur la zone Ile de France (intégrant la cérémonie d'ouverture) ;
- 48 inspections de sécurité pour la province ;
- 10 inspections de sécurité à Tahiti.

Pour la Zone IDF

Ces inspections de sécurité nécessitent l'engagement des forces suivantes :

- 103 démineurs et démineurs plongeurs du GID,
- 30 démineurs du laboratoire central de la préfecture de police (LCP),
- 12 démineurs du MINARM,
- 10 EOR du GID,
- 50 EOR de la PP,
- 210 EOR de la DGGN,
- 140 EOR du MINARM,
- 3 équipes cynotechniques en recherche d'explosifs de la Pénitentiaire,
- 7 équipes cynotechniques en recherche d'explosifs des Douanes,
- 94 équipes cynotechniques ARDE du MINARM,
- 37 équipes cynotechniques en recherche d'explosifs du MIOM,
- 279 équipes cynotechniques en recherche d'explosifs internationales.



Pour la zone province

- 90 démineurs et démineurs plongeurs du GID ;
- 46 démineurs internationaux ;
- 100 EOR agents administratifs formés par le GID ;
- 20 EOR de la DGGN ;
- 16 équipes cynotechniques ARDE du MINARM ;

- 27 équipes cynotechniques en recherche d'explosifs du MIOM ;
- 33 équipes cynotechniques en recherche d'explosifs internationales.

Pour Tahiti

- 4 démineurs du MINARM ;
- 2 équipes cynotechniques du MINARM.

Glossaire

EMIZ : État-major interministériel de zone de défense et de sécurité. Il assure une veille opérationnelle permanente, de transposer au niveau zonal l'ensemble de la planification interministérielle de sécurité nationale.

CNCS : Centre national de commandement stratégique. Il centralise, analyse et synthétise les informations qui lui sont envoyées par les préfetures et les différents ministères.

MIOM : Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer.

SIS : Secteur d'Informations sur les Sols.

BSPP : Brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

SDIS : Service départemental d'incendie et de secours.

NRBC : Nucléaire, radiologique, biologique et chimique.

DGSCGC : Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises.

MINARM : Ministère des Armées.

EOR : Explosive Ordnance Reconnaissance. Ce sont des assistants volontaires spécialisés qui travailleront en appui des équipes de déminage du GID pendant les JO.

CNSJ : Coordination nationale pour la sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

GID : Groupement d'intervention du déminage.

DGGN : Direction générale de la gendarmerie nationale.

PP : Préfecture de Police de Paris.

ARDE : Les Armées s'appuient sur des équipes cynotechniques composées de chiens d'Aide à la recherche et à la détection d'explosifs (ARDE).



AUTORISATION DE LA VIDÉOPROTECTION ALGORITHMIQUE (VSA)

À l'occasion des Jeux Olympiques, l'article du projet de loi olympique qui autorise le recours aux algorithmes pour le traitement des images enregistrées par des caméras ou des drones a été adopté.

“

“L'expérimentation de ce dispositif de vidéo protection intelligente pourrait constituer un atout indéniable dans l'identification et la neutralisation rapide des risques liés aussi bien au terrorisme qu'au mouvement de foules.”

Agnès Canayer
Sénatrice de Seine-Maritime



Jusqu'à présent, les personnes habilitées observaient les caméras de surveillance à partir de Centres de Supervisions Urbains (CSU). Avec le développement de l'intelligence artificielle, la possibilité de mettre en œuvre une analyse automatique, en temps réel et en continu, des images captées par la caméra est une opportunité.

La France est **le premier pays de l'UE** à légaliser cette technologie.

Ainsi, ce sont désormais des logiciels qui traiteront toutes ces vidéosurveillance en même temps. Les algorithmes vont être entraînés à reconnaître certains types de comportement. L'idée est d'analyser les conduites des individus pour anticiper un délit, un crime.

Dans la loi, 8 situations ont été définies comme étant potentiellement dangereuses¹⁴ :

1. Présence d'objets abandonnés,
2. Présence ou utilisation d'armes,
3. Non-respect par une personne ou un véhicule, du sens de circulation commun,
4. Franchissement ou présence d'une personne ou d'un véhicule dans une zone interdite ou sensible,
5. Présence d'une personne au sol à la suite d'une chute,
6. Mouvement de foule,
7. Densité trop importante de personnes,
8. Départs de feux.

Notons que ces logiciels n'utiliseront pas la reconnaissance faciale.

¹⁴ [Legifrance](#)



L'HÔPITAL À L'ÉPREUVE DES JO

Un renforcement des mesures de sécurité à plusieurs niveaux

Pour garantir la sécurité des patients et du personnel hospitalier, un ensemble de mesures préventives et de plans d'urgence ont été élaborés.

- **Contrôles d'accès renforcés** : Des contrôles d'accès plus stricts seront mis en place avec la présence de forces de l'ordre et des agents de sécurité. Des palpations et des inspections de bagages pourront être effectuées.
- **Cybersécurité renforcée** : Les systèmes informatiques des hôpitaux feront l'objet d'une surveillance accrue.

- **Plans d'urgence adaptés** : Des plans d'urgence spécifiques ont été élaborés pour chaque hôpital, prenant en compte les risques majeurs tels que les attentats, les accidents chimiques, les pandémies ou les catastrophes naturelles.

Coordination et coopération renforcées

Un centre de commandement opérationnel dédié aux JO a été mis en place au sein de l'AP-HP pour centraliser la gestion des informations et coordonner les interventions en cas d'incident.



ORGANISATION DU SOUTIEN MÉDICAL DES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE PENDANT LES JO 2024

La préfecture de police (PP) est en charge de l'organisation opérationnelle de la sécurité publique pour Paris, la petite et la grande couronne. Un état-major logistique a été mis en place pour la circonstance qui organise le soutien des forces de l'ordre, notamment sanitaire. Des plots logistiques seront mis en place où les policiers pourront se ravitailler, ainsi que des sites d'hébergement où une offre de soins sera disponible (soins sur place ou personnels en mesure d'orienter les fonctionnaires).

Outre les quelque 30.000 policiers de la préfecture de police, sont attendus entre 4.000 et 15.000 effectifs de province en renfort selon les jours.

Accès aux soins d'urgence

Ils sont organisés sous le contrôle opérationnel de la préfecture de police en lien avec l'ARS, sous la responsabilité technique du SAMU.

La brigade des sapeurs-pompiers de Paris et le SAMU couvrent Paris et la petite couronne, les SDIS la grande couronne.

Tout problème de santé grave signalé par un chef opérationnel, voire un chef de plot ou de zone de repos, sera rapporté à l'état-major logistique (permanence H24, 7J/7) qui prendra toutes les mesures nécessaires à une prise en charge adaptée de l'intéressé. Le protocole prévoit notamment un appel d'urgence à la BSPP (Paris et PC) ou au SDIS (GC) via le 18.

Médecine de premier recours

On entend par médecine de premier recours les consultations et soins du quotidien.

L'APHP se prépare à faire face à un afflux de patients, par contre on mesure mal ce que sera l'offre de soins libérale (médecins généralistes) pour diverses raisons (période de vacances, fuite des perturbations inhérentes aux JO ?).

En tant que fonctionnaires les policiers ont normalement recours à l'offre de soins de la santé publique, le ministre de l'intérieur n'étant pas chargé des soins aux policiers comme le ministre des armées vis-à-vis des militaires.

Les sapeurs-pompiers et la sécurité civile vont mettre en place des points de service, proposant une prise en charge ou des soins courants (postes de secours), points ouverts au public, non réservés aux forces de sécurité, mais qui leur seront accessibles.

La Préfecture de Police tient à jour la carte des points de repos et de soins (plots logistiques, zones de repos, points des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile, tous autres sites de soins pouvant être activés ou sollicités).

Cette carte sera complétée conjointement par la Médecine statutaire (Police) et la Médecine de prévention (secrétariat général du ministère de l'intérieur) selon une offre encore à définir et limitée par le nombre réduit de médecins.



Hygiène et sécurité des conditions de travail

La médecine du travail édite des conduites à tenir face aux risques sanitaires : infestations (punaises, gale, poux, etc.), maladies infectieuses contagieuses, fortes chaleurs et port de la tenue, etc. Des points de consultation et une permanence téléphonique sont mis en place.

Du gel hydro-alcoolique, des masques de protection et 800 trousse de secours supplémentaires seront disponibles sur les plots logistiques, dans les zones de repos et dans les véhicules de police.

Médecine d'aptitude, médecine de contrôle

Des points de consultation et une permanence téléphonique sont mis en place afin de compléter l'offre de soins du quotidien si besoin et apporter un conseil médico-administratif.

Les modalités d'un retour à domicile d'un renfort en congé de maladie ou en arrêt de travail, seul ou accompagné, posent question, les véhicules de l'administration étant très sollicités, le degré de saturation des transports publics étant inconnu.



LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES EN CHIFFRES

Pour la première fois depuis un siècle, du 26 juillet au 11 août 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques d'été. Du 28 août au 8 septembre 2024, elle organise les premiers Jeux Paralympiques d'été de son histoire.

15.000 athlètes venant du monde entier

878 épreuves programmées

32 disciplines représentées

16 millions de visiteurs attendus

150.000 emplois minimum créés^{15,16}

Les effectifs de sécurité

- **45.000**¹⁷ policiers et gendarmes pour la cérémonie d'ouverture,
- **30.000** policiers et gendarmes chaque jour sur l'ensemble de la durée des Jeux,
- **15.000** militaires,
- **7 000** élèves des écoles de police et de gendarmerie,
- **8.500** réservistes,
- **22.000** agents de sécurité privée,
- **5.000 douaniers**, agents de sûreté, policiers aux frontières, forces Sentinelles aux Aéroports de Paris, **renforcés par 1.900 forces de l'ordre** pendant les JO.

Le nombre de forces de l'ordre mobilisées pour les Jeux 2024 est comparable à celui d'autres grands événements sportifs internationaux. En 2012 les effectifs de sécurité des Jeux Olympiques de Londres 2012 s'élevaient à 42.000 agents.

L'enjeu de la sécurité des transports

Des ressources humaines

Plus de 4.000 agents¹⁸ de prévention et de sûreté seront déployés quotidiennement sur le réseau. Des patrouilles du Groupe de protection des réseaux de transports (GPSR) et de la Sûreté générale seront également présentes, renforcées par des équipes de sécurité privée.

Des brigades cynophiles

Des brigades cynophiles spécialisées dans la détection d'explosifs seront présentes pour intervenir en cas d'objets suspects.

Vidéoprotection

Plus de 80.000 caméras de vidéoprotection sont déjà déployées et 10 millions d'euros supplémentaires ont été investis pour améliorer la surveillance des gares à proximité des sites de compétition.

¹⁵ [info.gouv](https://www.info.gouv.fr), 14/12/2023

¹⁶ [Explore France](https://www.explore-france.com), 20/10/2023

¹⁷ [interieur.gouv](https://www.interieur.gouv.fr)

¹⁸ [jedefrance-mobilites](https://www.jedefrance-mobilites.com), 26/02/2024



Offre de transport¹⁹

Pour éviter des flux massifs et dangereux de visiteurs, l'offre de transport sera renforcée de 15% pendant les Jeux. Des navettes "point à point" seront mises en place pour les spectateurs et 5.000 agents seront présents dans les gares et stations pour renseigner les voyageurs.

La sécurité privée

La Fédération française²⁰ de sécurité privée (FFSP) a estimé entre **17.000 et 22.000 le nombre d'agents** nécessaires pour compléter les forces de l'ordre durant les Jeux. Ces agents seront recrutés par des entreprises françaises (G4S, Securitas) et internationales (ICTS Security Services).

Les agents mobilisés bénéficieront d'une **formation spécifique**. Ils seront formés à la gestion des foules, à la détection des comportements suspects, et aux procédures de sécurité en vigueur.

Le budget exact alloué à la sécurité privée n'a pas été officiellement communiqué. Cependant, il devrait s'élever à **plusieurs dizaines de millions d'euros**, compte tenu du nombre d'agents mobilisés et des prestations qu'ils assureront. Le budget total de la sécurité des Jeux est estimé à 3,2 milliards d'euros.

La Cérémonie d'ouverture

Le 26 juillet 2024, c'est sur la Seine que s'ouvriront les Jeux Olympiques de Paris. Pour la première fois, la cérémonie d'ouverture ne se déroulera pas dans un stade mais sur un fleuve.

- Environ **160 chefs d'État et de gouvernement** y prendront place.
- Le nombre de téléspectateurs dans le monde est estimé **entre 1 et 2 milliards**.
- **300.000 spectateurs** seront autorisés à assister à la cérémonie d'ouverture.
- **6 kilomètres de parcours** sur les berges de Seine pour la Cérémonie d'ouverture.

¹⁹ [iledefrance-mobilites](#), 20/07/2023

²⁰ [LeMonde](#), 17/04/2024



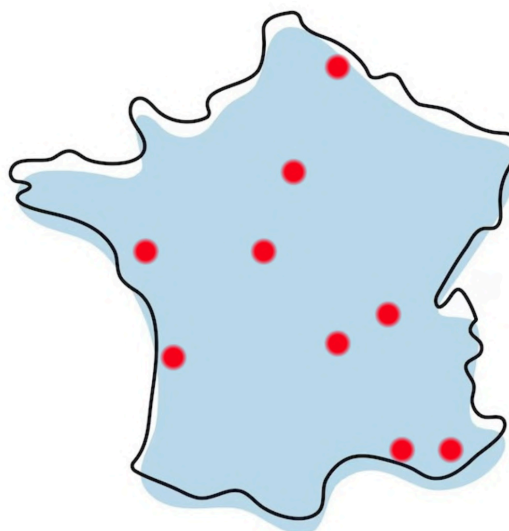
Les sites des épreuves²¹

Dans Paris, plusieurs sites ont été choisis :

- **L’Arena Champ de Mars** pour les épreuves de judo et de lutte.
- **L’Arena Bercy** pour les épreuves de basketball, de gymnastique artistique et de trampoline.
- **L’Arena Paris Sud** pour les épreuves d’Haltérophilie, de handball, de tennis de table et de volleyball.
- **L’Arena Porte de la Chapelle** pour les épreuves de gymnastique rythmique et de badminton.
- **Le Grand Palais** pour les épreuves de taekwondo et d’escrime.
- **L’Hôtel de Ville** pour les épreuves d’athlétisme
- **Les Invalides** pour l’athlétisme, le cyclisme sur route et le tir à l’arc.
- **La Concorde** pour les épreuves de basketball 3x3, de breaking, de cyclisme BMX freestyle et de skateboard.
- **Le Parc des Princes** pour les épreuves de football.
- **Le Pont Alexandre III** pour les épreuves de cyclisme sur route, de natation, marathon et de triathlon.
- **Le stade Roland-Garros** pour les épreuves de boxe et de tennis.
- **Le stade Tour Eiffel** pour les épreuves de volleyball de plage

- **Le Trocadéro** pour les épreuves d’athlétisme et de cyclisme sur route.

Si Paris est au cœur de l’organisation des Jeux Olympiques, la ville ne sera pas la seule à accueillir des épreuves. De nombreuses villes, réparties à travers toute la France, sont également concernées. Tahiti accueillera les épreuves de surf.



Paris, Lille, Lyon, Saint-Etienne, Marseille, Nice, Châteauroux, Nantes, Bordeaux et Tahiti attendent des épreuves.

²¹ [TV5MONDE](#), 09/08/2021



LE VILLAGE OLYMPIQUE

Le Village olympique et paralympique a été inauguré le 29 février 2024²². Les travaux de construction ont été lancés début 2021 et se sont achevés au 4^e trimestre 2023²³. Le Village est réparti sur trois communes : Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et l'Île-Saint-Denis. Il accueillera **14.500 athlètes** et leur staff pendant les Jeux Olympiques, et **9.000** pendant les Jeux Paralympiques.



Seine-Saint-Denis : Un choix multi-factoriel

Le département de la Seine-Saint-Denis a été choisi pour deux raisons majeures : la première étant le manque de zones de construction au sein de la métropole parisienne. La seconde concerne la malheureuse nomination du département comme *“le plus pauvre de France métropolitaine”*. L'objectif affiché est donc de redorer le blason de ce territoire.

En 2022, selon la Fondation Abbé Pierre, un logement sur cinq à Saint-Denis était *“indigne”*²⁴ (portant potentiellement atteinte à la santé ou à l'intégrité physique de ses occupants).

²² [Olympics](#)

²³ [BEMTV](#), 28/02/2024

²⁴ [Fondation Abbé Pierre](#), Rapport de 2022

Les JO 2024 : Et après ?

D'ici 2025, le quartier sera composé d'une multitude d'infrastructures. Il représentera un total de **52 hectares** et accueillera **6.000 habitants** grâce à la sortie de terre de **2.800 logements**.

En lien avec le développement durable, le quartier va contenir 6 hectares d'espaces verts dont un parc public au cœur du quartier, ainsi que des zones exclusivement réservées aux piétons. Un village qui respectera donc les ambitions de *Paris 2024* et la *SOLIDEO* en termes d'excellence environnementale.

Un village sous haute-tension

D'importantes questions autour de la sécurité des athlètes vont préoccuper les services de l'État au regard des troubles sécuritaires et sociaux que connaît la France depuis de nombreuses années et de la situation géopolitique actuelle.

L'État va devoir veiller à ce que les conflits russo-ukrainien et israélo-palestinien ne viennent pas perturber les Jeux. Le village sera sous haute tension et pourrait être hanté par le souvenir de la prise d'otages qui avait eu lieu lors des JO de Munich en 1972 par des terroristes palestiniens.



LES EFFETS BÉNÉFIQUES ATTENDUS DES JEUX OLYMPIQUES

Les infrastructures

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 devraient coûter environ 8,9 milliards d'euros. Si la somme est conséquente, elle demeure extrêmement faible en comparaison des compétitions précédentes (19 milliards d'euros à Atlanta en 1996 ou 30 milliards d'euros à Tokyo en 2020). Cela s'explique, en partie, par la volonté des organisateurs de s'appuyer massivement sur des infrastructures existantes ou éphémères, ce qui limite, en conséquence, les aménagements durables. 2,3 milliards d'euros ont néanmoins été investis.

Centre aquatique Olympique (Saint-Denis)

Il s'agit du seul équipement sportif durable créé pour les jeux. Il accueillera les épreuves de plongeon, de natation artistique et de Water-polo. Modulable, il sera transformé après les jeux en un grand centre multisport (bloc, fitness, paddle...) tout en continuant à accueillir de grandes compétitions nationales et internationales de natation. Respectueux de l'environnement, ce bâtiment, fabriqué en France, est entièrement conçu en matériaux biosourcés et constitue l'une des plus grandes fermes solaires urbaines.

Village Olympique (Saint-Denis, Saint-Ouen, l'Île Saint-Denis)

D'une taille équivalente à 70 terrains de football, le village olympique a été pensé pour devenir un nouveau quartier résidentiel après les Jeux. Il comportera plus de 2.800 logements, une résidence étudiante, un hôtel, deux nouveaux groupes scolaires, 6 hectares d'espaces verts, 120.000 m² de bureaux et 3.200 m² de commerces de proximité. Financées à plus de 80% par l'Etat, le coût de ces nouvelles infrastructures est évalué à environ 646 millions d'euros.

Transport

Presqu'aucune infrastructure de transport n'a été créée spécifiquement pour les jeux. Toutefois, la compétition va bénéficier de l'avancée des travaux du Grand Paris avec le prolongement de nombreuses lignes : 14, RER E, Tramway T3B, etc. Au total, la Région Île de France et Île de France mobilité ont investi 500 millions d'euros pour l'évènement, finançant ainsi plusieurs projets de long terme (espaces verts, logements, enfouissement de réseaux, équipement sportifs...) dont 415 km de pistes cyclables.

Les retombées économiques des Jeux

À la demande du Comité International Olympique (CIO) et de Paris 2024, le centre de droit et d'économie du sport (CDES) a réalisé une étude d'estimation des impacts des Jeux Olympiques sur l'activité économique en Île de France. Le centre établit trois scénarios bas, intermédiaire, haut.

- Le scénario intermédiaire prévoit **8,990 milliards d'euros** de retombées financières (autant que les coûts), à court et long terme, dont :
 - **3,8 milliards d'euros** (42%) liés à l'organisation des jeux,
 - **2,7 milliards d'euros** (30%) liés au tourisme,
 - **2,5 milliards d'euros** (28%) liés aux infrastructures.

D'après le rapport, l'organisation des Jeux devrait mobiliser en tout 181.000 emplois dont : 89.300 pour l'organisation, 61.800 dans le tourisme et 30.000 dans le BTP. Il est encore difficile de mesurer la part d'emplois



créés dans ce total mais Paris 2024 a déjà recruté 16.000 personnes le 23 avril dernier. Par ailleurs 45.000 bénévoles seront aussi mobilisés.

La région Île de France prépare la création d'une plateforme d'emploi post-JO afin de favoriser la reconversion professionnelle des employés et bénévoles recrutés. Il s'agira de leur proposer des offres d'emplois et/ou des parcours de formation.

Dans le domaine de la sécurité 30.000 policiers et gendarmes seront mobilisés chaque jour (45.000 le jour de la cérémonie d'ouverture), 15.000 militaires, 22.000 agents de sécurité (il en manquerait encore 8.000) et 3.000 étudiants chargés de l'accueil. Notons enfin qu'un commissariat va être construit dans le village olympique.

L'héritage social des Jeux

A travers le programme "Impact 2024", le gouvernement souhaite profiter des jeux pour augmenter le temps moyen de pratique sportive en France, classée seulement 119^{ème} sur 146 pays en termes de pratique physique. De nombreuses initiatives ont été financées comme la labellisation de certains établissements scolaires "Génération 2024", ou le programme "Bouge ton corps 30 minutes par jour" qui met en avant les risques de la sédentarité. Le gouvernement a aussi financé 5.000 installations sportives de proximité.

"Impact 2024", s'est également donné pour objectif de réduire les inégalités sociales face au sport. Le programme "Savoir nager" par exemple, a permis à 1.800 enfants et 400 adultes d'apprendre la natation notamment grâce à l'organisation de 31 stages et la circulation de 4 bassins mobiles dédiés à l'apprentissage en Seine-Saint-Denis.

En 2016, une étude de la London School of Economics a montré que les JO avaient un réel impact sur le bien-être de la population hôte. Les chercheurs ont comparé le bonheur des habitants londoniens, parisiens et berlinois avant et après les JO de 2012.



LES COÛTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ATTENDUS DES JO

Après avoir décrit les effets bénéfiques des Jeux, penchons-nous désormais sur la question des coûts, qu'ils soient économiques ou sociaux.

Coûts économiques

Le coût économique des Jeux Olympiques de Paris est aujourd'hui estimé à **8,9 milliards d'euros**.

Il s'agit d'un budget extrêmement raisonnable en comparaison des olympiades organisées précédemment (50M€ pour Pékin et 30M€ pour Tokyo).

Ces coûts sont pour moitié des dépenses de fonctionnement du Comité des Jeux Olympiques de Paris (COJO) et pour moitié des dépenses d'investissement de la Société de livraison des ouvrages olympiques (SOLIDEO) :

- Les dépenses de fonctionnement (salaires, dépenses de nourriture, transport des athlètes...) sont assumées presque exclusivement par le privé (96%) : vente des billets, partenariats avec des entreprises, dotation du Comité International Olympique (CIO)...
- Les dépenses d'investissement sont assumées pour moitié par le privé et pour moitié par le public dont environ un quart pour l'Etat et 4% pour la mairie de Paris.

Du côté des dépenses de fonctionnement, l'augmentation des dépenses du COJO (de 3,8 à 4,4 milliards) s'explique pour moitié par l'inflation et pour moitié par une sous-estimation des dépenses.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le projet de loi de Finance 2024 prévoyait 2,44 milliards d'euros de dépenses publiques. La Cour des comptes table plutôt sur une facture de 3 à 5 milliards d'euros. Elle souligne plusieurs dépenses qui n'ont pas été prises en compte, notamment les dépenses supplémentaires liées à la sécurité (1.900 euros de prime pour les policiers). En ajoutant ces éléments la facture totale des jeux pourrait avoisiner les 10 voire 11 milliards d'euros.

Le dossier de candidature de 2017 prévoyait un coût total de 6,6 milliards d'euros. Si l'on maintient les estimations actuelles (8,9M€) l'augmentation globale des coûts serait de 34,8%. Avec les estimations de la cour des comptes, l'augmentation serait de 66%. Si cette hausse des dépenses est conséquente, on ne peut parler de dérapage dans la mesure où le coût global reste plutôt faible pour une Olympiade.

L'agence de notation Standard and Poors a d'ailleurs indiqué dans une note en mars dernier que *“les Jeux Olympiques de Paris devraient rester dans les clous budgétaires”*.



Coûts sociaux

Intérêt des Français

Les Français ne semblent pas particulièrement enthousiastes devant la venue des jeux en France.

D'après un sondage Harris Interactive seuls **51%** d'entre eux comptent suivre les épreuves en direct où à la télévision.

Mobilisations professionnelles

La colère gronde parmi certaines professions mobilisées. Beaucoup profitent des jeux pour négocier des primes.

Le 21 mai dernier les cheminots se sont mis en grève pour réclamer des primes aux JO. Si la plupart des syndicats ont accepté un accord avec la direction (95€ brut de prime par jour), la CGT considère elle qu'il est inégalitaire puisqu'il ne concerne que les cheminots qui travaillent sur un site olympique.

L'APHP aura besoin de 800 équivalents temps plein supplémentaires lors des jeux. Elle propose une prime allant de 800€ brut par semaine pour les salariés de catégorie C à 2.500€ brut pour les médecins. Les syndicats FO, CGT, UNSA et CFTC ont jugé ces primes "insuffisantes" et "discriminatoires" et réclament 2.000€ brut pour tous et trois semaines de congés d'été. Le président de l'Association des médecins urgentistes, Patrick Pelloux, avait menacé en janvier d'une grève du zèle.

La RATP doit augmenter de 15% ses effectifs pendant les JO. Après plusieurs jours de grève, les agents de la RATP ont obtenu jusqu'à 2.500€ de primes. La menace d'une grève s'éloigne même si le préavis de la CGT n'a pas été levé.

D'autres professions se sont mobilisées notamment les éboueurs ou les salariés d'ADP. Les contrôleurs aériens ont, eux, annoncé une trêve olympique.

Expulsions

Le collectif Le Revers de la médaille dénonce, dans un rapport paru début juin, un "nettoyage social" en cours dans la région Ile de France. Depuis le printemps 2023, les opérations se succèdent (environ 42 depuis septembre) pour expulser les sans-abris situés à proximité des sites olympiques : expulsions des squats, des campements, des bidonvilles ; interdiction des distributions alimentaires ; suppressions de places d'hôtel social... Au total, plus de 12.500 personnes ont été expulsées depuis le 1^{er} mai 2023, et plus de 5.200 déplacées en dehors d'Ile de France.

En mai 2023, officiellement sans aucun lien avec l'organisation des JO, le ministère de l'Intérieur a mis en place dans plusieurs régions un dispositif d'accueil temporaire des personnes sans-abris en provenance d'Ile de France. Pris en charge par des associations, les sans-abris sont déplacés vers des sas situés en province dans lesquels ils sont recueillis trois semaines pendant que leur situation administrative est évaluée. Un de ces centres à notamment ouvert à Orléans et déjà recueilli plus de 500 personnes. D'après le ministère de l'Intérieur 134 personnes ont été prises en charge dans le département du Loiret ce qui permet de désengorger la capitale. Le Maire, Serge Grouard, s'est montré très critique envers ce dispositif soulignant que nombre de sans-abris retournent dans la rue au bout des trois semaines : "Orléans n'a pas vocation à accueillir la colline du crack" a-t-il déclaré.



Près de 3.000 étudiants vont être temporairement expulsés de leur logement Crous car ils doivent servir pendant la période estivale afin de loger différentes professions publiques mobilisées pour les JO. Ceux qui le souhaitent sont relogés dans d'autres résidences universitaires.

Le coût environnemental

D'après les organisateurs, les JO devraient engendrer le rejet de **1,58 million** de tonnes d'équivalent CO₂, soit deux fois moins que les JO de Londres ou de Rio.

Néanmoins, ce total demeure loin des objectifs initiaux qui prévoyaient des jeux positifs pour l'environnement. La première évaluation de la répartition des émissions

prévoit 34% liées aux déplacements, 33% liées aux constructions et 33% aux opérations.

Afin de limiter les émissions les organisateurs ont misé sur :

- L'utilisation d'infrastructures existantes,
- Des constructions moins carbonées avec des espaces végétaux (ex : piscine de Saint-Denis),
- Une offre de restauration végétarienne.

L'évaluation des émissions est critiquée par des associations écologistes. Martin Müller, professeur à l'université de Lausanne, parle d'un manque de "transparence" sur la méthode scientifique employée.



TÉMOIGNAGE D'UN MAGISTRAT

LA JUSTICE FRANÇAISE A PERDU TROP DE BATAILLES MAIS N'A PEUT-ÊTRE PAS PERDU LA GUERRE

Luc Fontaine est désormais magistrat honoraire. Il a exercé au pénal (siège et Parquet) dans différentes juridictions de première instance et en appel (procureur de la république, juge d'instruction, président de chambre de l'instruction, président de cour d'assises). Dernièrement, il a été président de la formation JIRS de la cour d'appel d'Aix en Provence.



Il y a quelques semaines des magistrats du tribunal judiciaire de Marseille, avec à leur tête le président du tribunal et le procureur de la république, ont témoigné sous serment devant une commission d'enquête sénatoriale réunie pour enquêter sur le développement du narcotrafic en France et faire des propositions pour tenter d'y remédier.

Le diagnostic de ces magistrats a été sombre, ces magistrats se disant démunis face à des narcotrafiquants organisés en contre-société n'hésitant pas à multiplier les règlements de comptes.

43 narco-homicides, néologisme aujourd'hui utilisé pour les qualifier, pour la seule année 2023 dans la cité phocéenne.

“

“Nous sommes en train de perdre la guerre contre les trafiquants à Marseille... L'État semble mener une guerre asymétrique contre le narco banditisme mais se trouve fragilisé face à des bandes organisées très équipées.”

C'est en ces termes que les magistrats ont évoqué avec inquiétude leurs craintes.

La guerre est-elle perdue comme le suggèrent les magistrats marseillais ?

Force est de constater que depuis le démantèlement réussie de la “French Connection” à la fin des années 1970, avec l'aide de la DEA américaine, association de malfaiteurs d'ampleur qui avait été créée par des voyous corses pour importer de l'héroïne base essentiellement depuis la Turquie en vue de la transformer dans des laboratoires clandestins puis de l'exporter notamment aux Etats Unis, une autre forme de criminalité l'a remplacée, beaucoup plus protéiforme, beaucoup plus éclatée, entre plusieurs dizaines de cités marseillaises (les fameux quartiers nord) essentiellement occupées par des immigrés nord-africains ou comoriens et leurs descendants.

Cette narco criminalité, à la différence de la précédente, porte pour l'essentiel sur le trafic de cannabis importé depuis le Rif marocain par voie maritime ou routière et sur la cocaïne importée depuis l'Amérique du Sud soit par voie aérienne (par l'utilisation de passeurs appelés “mules”), soit en utilisant les grands ports d'Europe du nord tels Rotterdam ou Anvers réputés, au regard de l'importance du trafic commercial qu'ils reçoivent, peu surveillés par les autorités locales.

À la différence encore de la précédente, les produits importés sont pour l'essentiel destinés au “marché intérieur” au vu de l'importance de



la demande, les études les plus sérieuses sur la question permettant d'envisager que 2 à 3 millions de personnes consommeraient plus ou moins régulièrement du cannabis en France et que plusieurs centaines de milliers seraient addicts à la cocaïne. C'est dire que la distribution des stupéfiants constitue un marché particulièrement lucratif qui a été naturellement préempté par des bandes criminelles par simple esprit de lucre.

Les études les plus fines permettent de dire qu'un plan stup peut générer jusqu'à **60 ou 80.000 euros** de résultat **par jour**.

Et c'est ainsi que se sont constituées de véritables "narco citées", autre néologisme, dans lesquelles les clients consommateurs vont faire leur course comme on va au supermarché, avec un peu plus de risque certes, "narco citées", qui se sont développées jusqu'à être incontrôlables par les forces de sécurité intérieure, ainsi que l'a assez justement décrit le film ultra réaliste "Bac Nord".

Constituent-elles cependant comme on le dit par convenance ou par paresse intellectuelle des zones de non droit ? Je ne le pense pas.

Il ne s'agit pas en effet de zones anarchiques ou régnerait le chaos mais au contraire de zones extrêmement organisées en contre société qui ont développé leurs propres règles de fonctionnement, leur hiérarchie et un écosystème qui permet à de nombreuses personnes de subsister par le produit du trafic. Il ne s'agit plus de "cités populaires" comme d'aucuns se plaisent à les décrire mais de véritables enclaves séparées du reste de la ville par des frontières constituées de chicanes de fortune surveillées par une police parallèle qui contrôle les allers et venues des personnes.

Si ce ne sont plus les règles de l'Etat de droit qui régissent la vie de ces cités, une autre organisation s'est en effet substituée à lui, le gérant de quartier et ses collaborateurs (les "jobeurs"), les nourrices, les distributeurs et les "chouffeurs", ces deux derniers étant parfois recrutés via les réseaux sociaux, souvent en séjour irrégulier, parfois soit disant "mineurs isolés", chacun ayant son rôle pour faire fonctionner le plan stup au profit de donneurs d'ordre peu présents sur place, parfois à l'étranger (Andalousie notamment la ville de Marbella , pays du Maghreb, Emirats Arabes Unis...), sans oublier les collecteurs chargés de récupérer les fonds et de les exporter sont souvent de l'autre côté de la méditerranée en utilisant souvent l'ancienne technique de l'hawala (en arabe حوالة), fondée sur le principe de la compensation sans transfert physique de fonds.

Face à cette véritable contre-société qu'on a collectivement par cécité volontaire, lâcheté ou corruption laissé prospérer, au vu et au su parfois d'élus locaux tolérant, à la périphérie des villes, permettant la constitution d'abcès de fixation évitant que des populations "indésirables" commettent des méfaits dans les centre villes bourgeois, il sera bien difficile de briser ces fiefs si l'on ne fait pas le bon diagnostic.

Quel est-il ?

Nous sommes face à un triple défi, celui de la demande, celui de l'offre, nous sommes en effet dans le cadre d'un marché, et celui des producteurs.

La demande renvoie à la problématique de la consommation (cf ci-dessus) et il est illusoire de considérer qu'elle pourra à terme être en partie asséchée sans que les consommateurs soient sérieusement dissuadés, par des sanctions financières ou patrimoniales lourdes, effectives et rapides, de poursuivre leur addiction. Pourquoi ne pas envisager pour les consommateurs pris en flagrant délit de



détention de quelques grammes de produits stupéfiants destinées à leur consommation personnelle la confiscation de leur véhicule ou des saisies arrêt sur salaire de montants dissuasifs (plusieurs milliers d'euros).

L'offre renvoie évidemment à la problématique des pays producteurs, pour l'essentiel le Maroc pour le cannabis et les pays andins pour la cocaïne. Sans poids diplomatique suffisant, il est illusoire d'envisager que le Maroc, qui est pourtant un pays ami depuis de nombreuses années, prenne la décision d'appauvrir les paysans du Rif, région du royaume qui a montré par le passé des velléités sécessionnistes. Dans ce domaine il est également indispensable de "taper" les trafiquants au portefeuille puisque nous savons que l'essentiel des investissements mafieux sont réalisés dans les pays d'origine des malfaiteurs, l'expérience me conduisant à dire que les trafiquants qui brassent des sommes folles n'ont rien à eux sur le territoire national, ni appartements souvent loués auprès des bailleurs sociaux qui ne sont souvent pas dupes, ni véhicules qui sont souvent loués.

Enfin demeurera la problématique des "narco citées" dont il est illusoire de penser que, dans l'hypothèse où la source et la consommation faibliraient, que l'écosystème qui gère et profite du trafic de stupéfiants puisse se reconvertir dans une économie saine. On n'a en effet jamais vu un trafiquant de drogue qui gagne parfois plusieurs dizaines de milliers d'euros par mois se reconvertir pour exercer les métiers de boulanger ou de plâtrier et gagner dix fois moins. Ces "narco citées" devront être investies par les forces de l'ordre, entièrement nettoyées et ensuite tenues dans la durée, contrairement aux spectaculaires "opérations places nettes XXL" qui ne sont que des opérations de communication ayant pour seul effet de déplacer le point de deal, parfois de quelques mètres seulement avant qu'il ne reprenne sa place habituelle dès le départ des policiers.

Enfin, pour en terminer, il est indispensable de repenser la politique pénale et de réfléchir à une réforme drastique de la procédure pénale, du droit pénal aussi, pour permettre l'institution de peines planchers pour les récidivistes et la reconduite à la frontière, obligatoire sauf circonstances particulières qui devront être motivées par le juge, pour les étrangers condamnés pour infractions à la législation sur les stupéfiants.

La remise à plat du régime de l'exécution des peines devrait aussi s'imposer pour les narcotrafiquants les plus endurcis qui ne devraient plus pouvoir bénéficier de réductions de peines et exécuter leur peine d'emprisonnement dans des établissements pénitentiaires ultra sécurisés et adaptés, ne serait-ce que pour prévenir depuis les maisons d'arrêt la poursuite de leurs activités délictueuses par l'utilisation de téléphones dont certains ont été utilisés pour commanditer des règlements de compte et parfois des actes de barbarie d'une cruauté insupportable .

La tâche est immense mais c'est à ce prix-là que l'Etat pourra reprendre la main et prévenir la sud-américanisation de nos cités et commencer à gagner quelques batailles pour éviter que la guerre, certes asymétrique en l'état, ne soit perdue.



FOCUS LITTÉRAIRE

L'INFLATION NORMATIVE PAR CHRISTOPHE EOCHÉ-DUVAL

Christophe Eoche-Duval est intégré au Conseil d'État en 1997, au grade d'auditeur, puis de maître des requêtes en 1999, il est nommé Conseiller d'État par décret du Président de la République le 8 décembre 2011.

Les normes ont envahi notre quotidien. Sanctions, réglementations, contraintes : le pouvoir politique se sert du droit pour changer la société à coup d'obligations.

Christophe Eoche-Duval, juriste familier de la fabrique des normes, s'inquiète de cette **dérive malade bien française** et propose des remèdes de choc pour lutter contre.

L'agriculteur embourbé dans les réglementations, l'artisan et le patron noyés sous les textes, le commerçant régulièrement contrôlé, le médecin malade des formulaires de la Sécurité. Tous subissent l'enfer des normes.

En vingt ans, **le nombre** de règles et de contraintes **a doublé**. L'État lui-même est incapable de respecter les normes qu'il a édictées. En multipliant les lois sans limites, les politiciens et les technocrates, qui voulaient donner l'illusion du changement, ont surtout réussi à rendre impossible la vie de millions de Français.

Cette maladie normative qui "confine à l'absurde", Christophe Eoche-Duval, juriste familier de la fabrique des lois, la connaît intimement.



Il en démonte ici les rouages, en dénonce les dangers et propose **des solutions**. Pour en finir, enfin, avec l'embolie !

Christophe Eoche-Duval est récompensé par le Grand prix du livre économique 2024 décerné par BFM Business.



DEUX QUESTIONS À CHRISTOPHE EOCHÉ-DUVAL

Vous venez de publier un essai chez PLON, “L’inflation normative, quand la France crève de trop de lois”. Cet essai vous conduit à dénoncer le trop plein de textes dont notre pays souffrirait. Est-ce un sentiment ou une réalité ?

Christophe Eoché-Duval : Les politiques qui parlent de “*l’inflation normative*” remontent au moins à Jacques Chirac, lors de son discours d’investiture au Congrès en 1995. Mais vous avez raison de pointer que ce ressenti, cette intuition, n’était pas documenté. Ce n’est que très récemment que l’on dispose des outils pour affirmer que la “*boulimie normative*” à la française est une vérité dont doit prendre conscience chaque citoyen et entrepreneur . Mon essai se livre d’abord à une forme d’enquête et j’invite le lecteur à suivre cette enquête. Les données sont maintenant connues malgré le fait qu’elles aient été soigneusement occultées. C’est en effet, la période durant laquelle G. Pompidou a dit à J.Chirac en 1966 : “*Mais arrêtez donc d’emmerder les Français ! Il y a trop de lois, trop de textes, trop de règlements dans ce pays ! On en crève ! Laissez-les vivre un peu et vous verrez que tout ira mieux ! Foutez-leur la paix ! Il faut libérer ce pays !*”. Imaginez que lorsque Pompidou s’en plaint, le Journal officiel (un des critères objectifs d’inflation) ne fait que 11.800 pages. En 2024, il atteint 26.048 équivalents pages. Tout est dit. Nous n’avons plus de maîtrise démocratique de la “*planche à normes*”. C’est un vrai danger pour notre démocratie et notre compétitivité.

Que pouvez-vous dire de l’inflation normative de nature pénale, qui est un sujet peu abordé ?

CED : En effet, au titre de l’inflation générale des normes que l’on constate dans notre pays, j’ai mis en lumière l’inflation des normes pénales. Car les normes ne sont pas des recommandations mais des règles juridiques à caractère contraignant. La contrainte pour obéir aux normes, c’est tout un arsenal pénal qui n’a cessé d’enfler pour contraindre à un certain comportement les citoyens. Mon enquête montre que, dénombrer ces normes pénales - qu’on appelle des incriminations - était une zone grise, il y a des normes pénales partout. Le Code pénal avec 803 articles n’est que la pointe de cet iceberg répressif, qui, selon mon décompte, pèse, au total, 16.307 “articles”, ce qui est vingt fois plus volumineux ! Le répressif a crû de +133% sur les trente-cinq dernières années, sans réel débat démocratique ! Avec une inégalité d’application entre certains quartiers du “9-3” et la très grande majorité d’entreprises et d’entrepreneurs qui n’ont pas d’autres choix, sans “*contrôle aigüe*”, que de se “*mettre en normes*”, sous peine d’une prolifération de sanctions qui, elles, leur sont appliquées.



DERNIÈRES PUBLICATIONS DU CRSI

Retrouvez toutes nos dernières publications sur notre site internet : www.crsi-paris.fr



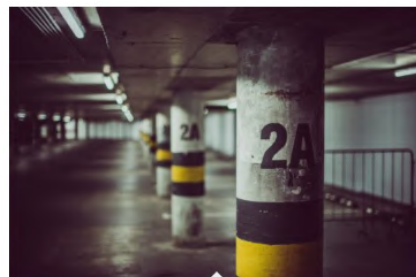
Le renforcement de la lutte contre les ingérences étrangères en France

18 juin 2024



Note flash sur la visite du recteur de la Grande Mosquée de Paris en Algérie

13 juin 2024



Les chiffres de l'économie souterraine

6 juin 2024



Notice rouge Interpol

24 mai 2024



L'Organisation internationale de la police criminelle (INTERPOL)

24 mai 2024



Focus sur l'état d'urgence

17 mai 2024



Explosion des violences en Nouvelle-Calédonie

14 mai 2024

Vous souhaitez faire partie de l'équipe de production du CRSI ?

Contactez-nous par mail : od@crsi-paris.fr



Le trafic des œuvres d'art pillées par l'Organisation État islamique (OEI)

13 mai 2024



ILS NOUS SOUTIENNENT



MENTIONS LÉGALES

La Lettre de la Sécurité Intérieure - © Juillet 2024 - Tous droits réservés
Directeur de publication : Thibault de Montbrial - Conception, rédaction et réalisation : Olivier Debeney
Crédit photos : Maud Koffler, Yaniv Bettane

CRSI - Centre de Réflexion sur la Sécurité Intérieure
Association Loi 1901 - N° enregistrement W751227813 - 10 rue Cimarosa - 75116 PARIS - France
Contact : 01 43 80 15 25 - secretariat@crsi-paris.fr - www.crsi-paris.fr



